

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

4<sup>ème</sup> trimestre 2013

91<sup>ème</sup> année

P301082



L'affaire Blaireau  
La vie rêvée des Papillons ?  
L'éoliennne & l'Oiseau

# Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

**Siège social, bureaux, boutique verte :**  
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

**Siège pour la Wallonie :** Jalna, Heure-en-Famenne.

**N° d'entreprise :** 0414 132 194  
**TVA :** BE 0414 132 194

**Tél. :** 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

**Membre adhérent :** 20 €

**Membre étranger :** 26 €

**Membre protecteur :** 30 €

**Membre donateur :** 60 € \*

**Membre à vie :** 1.250 € \*

\* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

**Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.**

**Comptes CCP :** BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2 % sur les séjours dans notre Centre nature de Jalna et 10 % sur les achats à notre boutique verte.

**Président :** Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • [beaumont@skynet.be](mailto:beaumont@skynet.be)

**Vice-président / trésorier :** Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • [michel.david@topbd.be](mailto:michel.david@topbd.be)

**Directeur :** Yvan Bruyninckx • [yvan.bruyninckx@birdprotection.be](mailto:yvan.bruyninckx@birdprotection.be)

### Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

### Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE





## carte d'identité

- **Nom commun :**  
Sittelle torchepot
- **Nom latin :** *Sitta europaea*
- **Taille :** 14 cm
- **Répartition :** Toute l'Europe
- **Statut :** Strictement protégée

**Rédacteur en chef :**  
Yvan Bruyninckx

**Comité de rédaction :**  
Michel David, Jean-Claude  
Beaumont, Ludivine Janssens,  
Nadine Peleman.

**Mise en page :** Jérôme Hallez

**Secrétariat :** Nadine Peleman

**Photos :** Nathalie Annoye, Magalie  
Tomas Millan, Dominique Arnhem,  
Jean-Pierre Breuls, vildaphoto  
Damien Hubaut, Francis Bathy,  
Association des chasseurs d'Anvin,  
Johan de Crem, Hervé Stievenart,  
Yves Adams, Jean-Claude  
Beaumont, Chantal Renault,  
Malartic, Nadège Pineau.

**Corrections :** Elise Lonchay,  
Michel David.

**Réalisation :** avec l'aide d'Actiris.

**Impression :** Corelio/Nevada-Nimifi

**Editeur responsable :**  
Jean-Claude Beaumont,  
rue de Veeweyde 43  
1070 Bruxelles.



# LRBPO

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°4 octobre • novembre • décembre 2013 • 91<sup>ème</sup>

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

## Sommaire

EDITO .....	5
HISTOIRE ET PETITES HISTOIRES DE LA LIGUE... ..	6
HOMME & OISEAU .....	10
POUVOIRS PUBLICS ET NATURE .....	12
LA CHASSE EN QUESTION .....	21
HISTOIRE NATURELLE .....	26
OISEAUX DANS LE MONDE .....	32
NOTRE CENTRE NATURE .....	40
NOS RÉSERVES NATURELLES .....	43
ADMINISTRATION ET NATURE .....	47
ÉNERGIES ALTERNATIVES .....	48
LES TRÉSORS DE LA MER DU NORD .....	56
LA LIGUE EN ACTION .....	62
JUNIOR .....	66
L'OISEAU DE L'ANNÉE 2014 .....	69
RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER .....	70



Magalle Tomas Millan

# Editorial

## Le rêve et la réalité



L'idéal serait que les chasseurs soient de bons gestionnaires de la biodiversité dans leurs domaines de chasse. Ce qui impliquerait de ne pas lâcher d'animaux d'élevage, de ne pas provoquer de surpopulations par des nourrissages artificiels de laisser tranquilles les prédateurs, de ne pas chasser les espèces fragiles ou en déclin d'aménager des biotopes favorables à la faune sauvage...

Malheureusement, la réalité est tout autre. La chasse est d'abord une affaire d'argent, de relations d'affaires, et de rencontres d'après chasse. Il faut donner l'occasion aux actionnaires, qui ont payé très cher, et aux invités, de pouvoir tirer, de pouvoir tuer, de pouvoir s'amuser à assassiner la vie sauvage. Pour cela, il faut beaucoup de gibiers, il faut les nourrir toute l'année, il faut tuer les prédateurs naturels...

Et on arrive à une situation, comme on la connaît actuellement, avec un dérèglement complet. Les agriculteurs, les forestiers, l'administration, les protecteurs de la nature: tous se plaignent. Et le gouvernement wallon dans tout ça ? Il patauge. A la solde exclusivement du lobby de la chasse, et du Conseil Supérieur Wallon de la Chasse, le Ministre donne des primes aux uns et aux autres pour minimiser les dégâts, autorise la chasse aux espèces protégées, la chasse crépusculaire (autant dire de nuit) et dénigre le Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature qui émet des avis défavorables.

Au temps du ministre-chasseur José Happart, on pensait avoir connu des sommets de mauvaise foi en matière d'environnement et un recul notoire dans la protection de la biodiversité. Carlo Di Antonio, l'actuel ministre, semble bien, s'il persiste, vouloir le dépasser dans... la Destruction de la Nature.

La présente revue vous donnera l'occasion, une fois de plus, de juger les mauvaises actions du ministre qui veut autoriser la destruction du Blaireau.

**Jean-Claude Beaumont**, Président.

# Histoire et petites histoires de la Ligue... (LXXXIV)

## 1973 • 2<sup>ème</sup> partie

**Dans le bulletin n°35 de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, seul un éditorial parle de l'actualité de la tenderie, comme si la Ligue abdiquait, comme si celle-ci était lasse de guerroyer des moulins politiques qui tournent à tous les vents et surtout aux plus mauvais.**

Jean-Claude Beaumont

1922-2013 : 91 ANNÉES DE COMBATS

« L'abolition de la tenderie n'aura provoqué qu'une bien éphémère satisfaction. Il n'a fallu, en effet, que quelques mois à notre actuel Ministre de l'Agriculture pour lui substituer, par la tangente, un système tout aussi nocif de capture d'oiseaux » écrit Edmond Docclot dans cet éditorial où la note générale est plutôt triste qu'emportée (249).

Colloque international sur la « Chasse et Gestion du gibier en Europe », organisé par le Laboratoire de la Conservation de la Nature du Centre Universitaire d'Anvers (RUCA), les 28 et 29 avril. Quatorze spécialistes, représentant sept pays, ont écouté le Ministre de l'Agriculture Lavens, qui promet pour les années à venir une loi sur la chasse beaucoup plus stricte. « Chasse et Protection de la Nature » a pour titre la communication de Roger Arnhem (242). La législation sur la chasse a peu évolué en 1973, quelques espèces ne peuvent plus être tirées (les Grives musicienne, draine, mauvis et litorne ; la Caille, le Tétraz lyre, l'Oie des moissons, les Fuligues milouin et morillon, la Mouette rieuse, le Goéland argenté, la Corneille mantelée...). La date de fermeture de la chasse a été avancée d'un mois, au 31 janvier (249).



Le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO) part en guerre contre l'utilisation massive de pesticides et stigmatise les services officiels qui poussent les agriculteurs, les communes et les particuliers à utiliser de plus en plus ces produits nocifs, dont les résidus s'accumulant dans le sol deviennent excessivement dangereux. (Vooruit, Het Belang van Limburg, 21.11.1973).

Le CCPO à l'honneur. Le Docteur Claus König, président de la « Deutscher Bund für Vogelschutz » a remis à Roger Arnhem, l'Insigne d'Or de la D.B.V., lors de la conférence que le Président du Comité donne à Stuttgart le 17 février 1973 (242).

Création, le 25 avril 1973, d'un « Centre d'Aide aux Oiseaux Blessés et Pollués », dans le domaine de Planckendael à Muizen, appartenant à la Société de zoologie d'Anvers (A cette époque Planckendael n'est pas encore le zoo que nous connaissons aujourd'hui). Ce centre est financé par les bénéfices de la vente d'un disque sur la nature, édité dans le cadre de « l'Opération S.O.S. Nature » de la revue « Femmes d'Aujourd'hui ». Le CCPO a participé activement à la diffusion de ce disque du groupe



Quelques personnalités lors de l'ouverture du centre de soins de Planckendael. A l'extrême gauche : Marcel Clebant, directeur de l'opération « Arche de Noé - S.O.S. Nature ». Au Centre Mme Lucas, rédactrice en chef de « Femmes d'Aujourd'hui », à sa droite : René della Faille de Waerloo, Vice-président de la Société Royale de Zoologie qui reçoit un chèque de trente mille francs des mains de Roger Arnhem, Président du CCPO. A droite : Mme Lina Van Obergen, principale responsable de la mise sur pied de ce centre ainsi que Walter Van den Bergh, directeur de notre zoo national (251) (Le Soir 6.6.1973)

vocal « The Freedom Singers » avec ces deux titres « Complainte de la Nature » et « Le Pinson railleur » et a récolté trente mille francs (242).

Un groupement « Fonds de Sauvegarde de la Nature » dont le siège se situe à Bruxelles, qui

érite « L'Homme et la Nature » demande au Ministre, la suppression du gazage des terriers de renards pour lutter contre l'épizootie de rage. Il signale que dans le laboratoire de la Faculté vétérinaire de Munich, on met au point une immunisation des renards contre la rage par vaccins (la Gazette de Liège, 30.7.1973).



Nestlé lance « l'Opération nichours » sous le patronage du CCPO. Cette campagne publicitaire a pour but d'offrir gratuitement des nichours en échange des emballages de chocolat « Galak » (242).

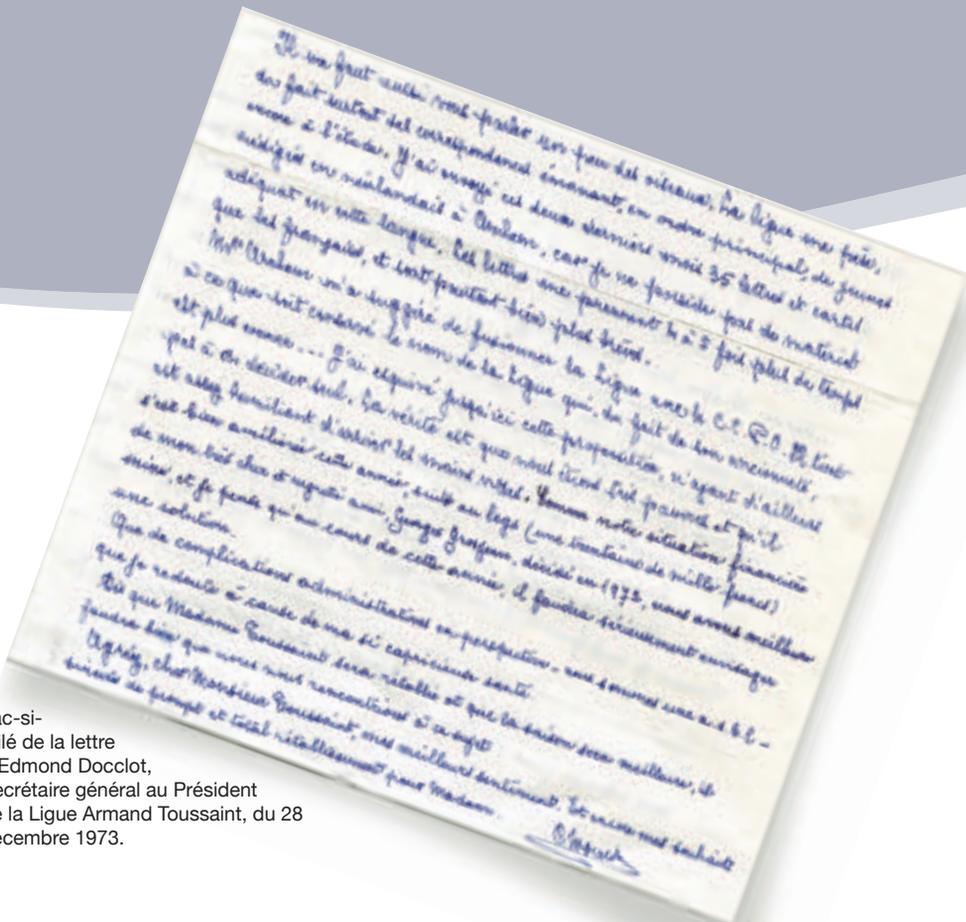
Mais revenons à la Ligue. « Monsieur Arnhem m'a suggéré de fusionner la Ligue avec le CCPO. Il tient à ce que soit conservé le nom de la Ligue qui, du fait de son ancienneté, est plus connue... J'ai esquivé jusqu'ici cette proposition, n'ayant d'ailleurs pas à en décider seul. La vérité est que nous étions très pauvres et qu'il est assez humiliant d'arriver les mains vides. Comme notre situation financière s'est bien améliorée cette année, suite au legs (une trentaine de mille francs) de mon très cher et regretté ami, Georges Grosjean, décédé en 1972, nous avons meilleure mine, et je pense qu'au cours de cette année (ndlr : 1974), il faudra sérieusement envisager une solution. Que de complications administratives en perspective - nous sommes une a.s.b.l... » (Lettre d'Edmond Docclot, Secrétaire général au Président de la Ligue Armand Toussaint du 28 décembre 1973).

Fac-similé de la lettre d'Edmond Docclot, Secrétaire général au Président de la Ligue Armand Toussaint, du 28 décembre 1973.



Le Rouge gorge, dessiné par Robert Ponsard (255) est décrété par le CCPO « Emblème national pour la Protection des Oiseaux ». Les principales raisons du choix de cette espèce sont : c'est un petit oiseau, bien connu de tous. Il vit dans nos jardins et reste toute l'année chez nous. Il est coloré et très combatif. Enfin, pour lui donner des qualités humaines qu'il n'a pas, il est sympathique, fier et indépendant. L'oiseau idéal (247).

8 l'Homme & l'Oiseau 4 • 2013



Fin de l'année, apparition de l'emblème du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux : un rouge-gorge, sur fond jaune cerclé de noir (246), comme les cocardes aux couleurs de la Belgique apposées sur les avions de la force aérienne. Le Président Roger Arnhem est pilote d'hélicoptère à l'armée, mais celui-ci dit que cela n'a pas été voulu. Voulu ou non la relation est évidente. ●

## BIBLIOGRAPHIE

Les références non reprises ici figurent dans les articles précédents.

- (242) Comité Coordination Protection oiseaux, Feuille de contact trimestrielle, janvier-février-mars 1973.
- (247) Coördinatie Comité Bescherming Vogels, Driemaandelijks mededelingenblad, avril-mai-juin 1973.
- (249) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, Bulletin n°35 (nouvelle série), automne 1973.
- (251) Comité Coordination Protection Oiseaux, Feuille de contact trimestrielle, avril-mai-juin 1973.
- (255) Comité Coordination Protection Oiseaux, Feuille de contact trimestrielle, janvier-février-mars 1974.

## Concours Photos 2014

# L'oiseau depuis le crépuscule à l'aube

cela vous inspire-t-il ? Oui, tant mieux, car il s'agit du thème de notre Concours Photos 2014 !

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Le concours est réservé aux photographes amateurs et la participation est gratuite.
- Le concours a pour thème « L'oiseau depuis le crépuscule à l'aube ».

**Il est ouvert du 1 Mars 2014 au 15 Mai 2014.**

- Les photographies peuvent avoir été prises avant la publication du présent règlement, mais ne peuvent avoir été éditées dans un quelconque dépliant à caractère touristique, culturel ou environnemental. Chaque participant fournira 2 photographies inédites au maximum.

### POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE, CHAQUE ŒUVRE DEVRA :

- Etre accompagnée du nom, prénom, âge, adresse du participant, téléphone et si possible courrier électronique.
- Porter un titre ou une légende.
- Si vous envoyez vos photos au format numérique, privilégiez du 300 dpi. Image en qualité optimale (haute définition) avec une résolution minimale de 5 mégapixels. Les photos seront imprimées et affichées en grand format lors de nos portes ouvertes des 24 et 25 mai 2014, donc essayez de fournir une photo de qualité la plus haute.
- Etre envoyée : par courrier, LRBPO • Rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles Belgique ou par courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be).

**LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL**  
rue de Veeweyde 43-45, B-1070 Bruxelles • Tél. +32 (0) 2 521 28 50 • [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)





**Nadine Peleman**

(Secrétaire à La Ligue)

**Vous présente :**

# Ma découverte : La Sittelle Torchepot

Quelle belle journée de printemps. Je décide de me balader au bois du Laerbeek à Bruxelles munie de mes jumelles. On ne sait jamais, quelle belle rencontre je pourrais faire !

HOMME & OISEAU

Au détour d'un chemin, je suis attirée par un « shwet » strident qui m'interpelle. Son que je n'avais encore jamais entendu. Soudain, je l'aperçois, mes yeux ne la quittent plus. Je suis tombée en admiration devant ce petit acrobate qui se déplace de manière insolite. Elle me plaît instantanément. Quel est cet oiseau mystère ?

Je décide d'en savoir un peu plus sur ma nouvelle découverte !

Vite mes jumelles avant qu'elle ne s'envole...

Ma petite boule de plumes est facile à identifier.

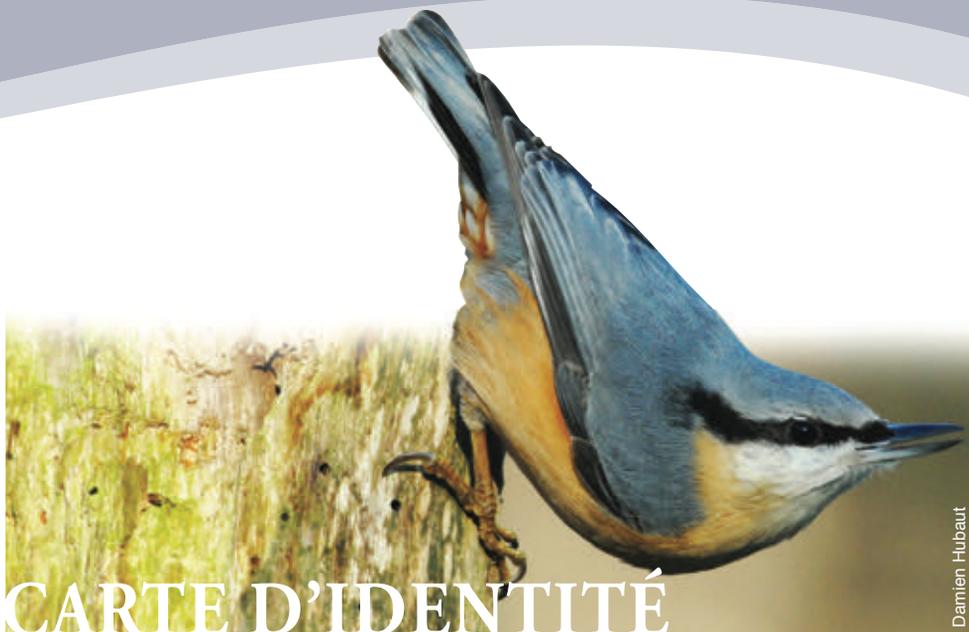
Elle a la taille d'une mésange charbonnière, trapue, aux couleurs bleue sur le dos et orangée sous le ventre. Son bec me paraît long, fin et pointu, tandis que ses pattes et sa queue sont courtes. Mon Dieu quel regard, c'est celui du masque de Zorro, héros de mon enfance.

Mon amie se déplace curieusement, la tête en bas, le long des arbres à l'aide de ses pattes assez courtes mais bien griffues. Elle ferait pâlir de jalousie acrobates et grimpeurs de tous poils.

Allons investiguer un peu plus ! Comment se nourrit-elle ? Je constate que son alimentation est variée. Elle arpente sans cesse troncs et grosses branches à la recherche de coléoptères, larves, chenilles ou bien encore d'araignées.

Toujours curieuse d'en savoir plus, je reviendrai épier ma découverte un autre jour. Aujourd'hui, retour au bois. Je retrouve ma nouvelle amie en pleine activité : madame doit assurer sa descendance. Elle se met en charge de colmater la cavité de son ancien voisin, monsieur Pic vert. Quel travail de titan ! Chercher de la boue et de l'eau pour rétrécir la cavité, fermer les fissures, bref, tout faire pour avoir un nid douillet et accueillir les petits. Je sais à présent pourquoi tu t'appelles la Sittelle torchepot. Et monsieur pendant ce temps là que fait-il ? Perché sur une branche, il se charge de défendre son territoire et sa nouvelle progéniture. La belle saison est passée. Bientôt ce sera une mauvaise période pour toi car tu es sédentaire et tu ne restes pas loin de ton lieu de naissance. Quand l'hiver viendra avec ses dangers, tu passeras nous dire bonjour dans mon petit jardin. Tu y trouveras quelques surprises pour te remercier de notre jolie rencontre de printemps.

Si mon histoire vous a plu et que vous voulez accueillir mon amie, mettez à sa disposition quelques vieux arbres, une cavité, de la boue, et de l'eau. La nature se chargera des vers, des araignées. Vous vous chargerez des graines, et voici décrit l'environnement idéal qui vous permettra d'observer ma petite acrobate masquée. ●



Damien Hubaut

# CARTE D'IDENTITÉ

<b>Nom français</b>	Sittelle torcheopot
<b>Nom latin</b>	<i>Sitta europaea</i>
<b>Taille</b>	14 cm
<b>Cri</b>	Lorsque la sittelle torcheopot est excitée, elle émet un cri court «chwet» qu'elle répète plusieurs fois. Lorsque c'est un cri de contact, elle lance un cri haut perché, ou plus court. Son chant est une lente série de sifflements perçants, parfois remplacés par un son répété rapide et excité.
<b>Plumage</b>	Ce petit oiseau trapu, gris ardoisé dessus, roussâtre dessous, est pourvu d'un bec droit, plutôt fort. Sa tête bleu-gris est assez grosse, avec une ligne noire traversant l'œil et finissant vers les scapulaires. Le mâle et la femelle sont identiques.
<b>Habitat</b>	La Sittelle recherche tous les milieux riches en arbres propices : forêts de feuillus, parcs, vieux vergers et, moins souvent, jardins. Elle n'est donc pas abondante en Hesbaye, contrairement à d'autres régions du pays. Elle n'est quand même pas rare. Elle fréquente volontiers les mangeoires en hiver, saison pendant laquelle elle se déplace souvent en compagnie des mésanges. La Sittelle torcheopot est capable de parcourir les troncs d'arbres et les branches dans un sens ou dans l'autre, même avec la tête en bas.
<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit d'insectes et d'araignées qu'elle trouve dans l'écorce des arbres. En hiver, elle se nourrit aussi de graines. Pour se nourrir, elle se rapproche souvent des habitations. Ses préférences vont surtout aux graines de tournesol : elle en prend une dans son bec, s'envole sur une branche, la cale sur un tronc, la décortique et l'avale, puis s'en va en chercher une autre.
<b>Site de nidification</b>	Elle niche dans des trous ou des crevasses qu'elle ne creuse pas elle-même; c'est souvent une ancienne loge de pic. Elle réduit l'entrée en construisant un mur de boue séchée autour du trou jusqu'à ce qu'il ait la bonne taille. Elle utilise aussi de la résine en tant que répulsif pour les prédateurs. L'intérieur du trou est tapissé de morceaux de copeaux d'écorce, d'herbes, de poils et de plumes.
<b>Reproduction</b>	La femelle dépose 6 à 8 oeufs blancs, tachetés de brun. L'incubation dure environ 13 à 18 jours. Les petits sont nourris par les deux parents, principalement avec des insectes. Ils quittent le nid au bout de 23 à 26 jours après la naissance.
<b>Répartition</b>	Elle vit jusqu'à 1 500 mètres d'altitude, dans les régions tempérées d'Europe et d'Asie, et niche dans des arbres morts.
<b>Statut de conservation</b>	Espèce menacée. Limiter l'emploi des pesticides par une utilisation plus raisonnée des produits, conserver et restaurer les vieux vergers de hautes tiges par une revalorisation de nos variétés anciennes régionales, maintenir les cavités naturelles sinon, pallier le manque de sites de nidification par la pose de nichoirs.
<b>Statut de protection</b>	La Sittelle torcheopot bénéficie d'une protection totale. Il est donc interdit de la détruire, la mutiler, la capturer ou l'enlever, de la perturber intentionnellement ou de la naturaliser, ainsi que de détruire ou enlever les oeufs et les nids, de détruire, altérer ou dégrader son milieu. Qu'elle soit vivante ou morte, il est aussi interdit de la transporter, de la colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.
<b>Menaces</b>	La Sittelle torcheopot est commune et largement répandue dans son habitat.

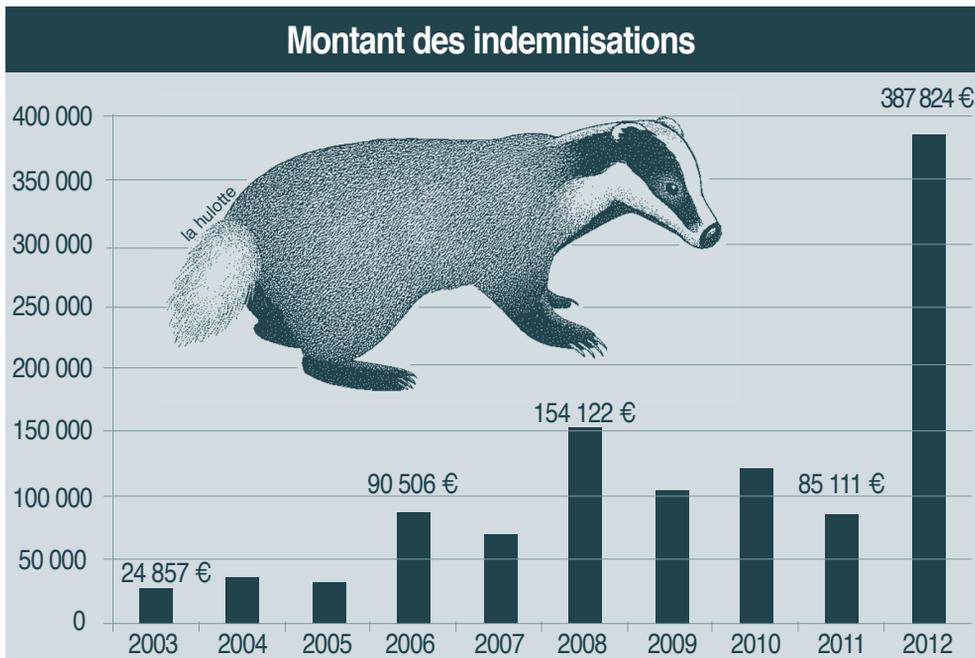
# L'affaire Blaireau !

**Un raz-de-marée d'indemnités ! Passer d'un montant des indemnisations aux agriculteurs de 85.111 € en 2011 à 387.824 € en 2012, c'est bien là un vrai tsunami sur les crédits budgétaires du ministre de l'Agriculture. Vraiment, il commence singulièrement à exagérer ce Blaireau. Il est temps de mettre un terme aux razzias qu'il opère au détriment des agriculteurs. Cependant, étant protégé par la loi, Maître Blaireau jouit d'une immunité qui oblige la Région wallonne à payer ses frasques dans les champs de maïs.**

Francis Bathy & Michel David

Mais, cela va changer ! Le ministre Carlo Di Antonio est décidé à sévir et mettre bon ordre dans tous les profiteurs du monde agricole nommés Blaireau, Castor, Pie, Corbeau freux, Corneille noire... et autre Raton-laveur, tous avides de ces épis aux grains d'or venus des Incas. Pour agir plus rapidement et sans contrainte, le

ministre a décidé de court-circuiter le Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature. Les avis rendus par ce conseil contrarient trop souvent les demandes de dérogations pour permettre les destructions de ravageurs. Mieux vaut agir sans scientifiques et écologistes dans les pieds.





En réponse à une question de la députée, Bénédicte Linard, le ministre Di Antonio avoue : « *Dans cet état d'esprit, je confirme la mise en place, il y a quelques mois, d'un groupe de travail relatif à un plan de sauvegarde et de restauration de la faune de plaine. Ce groupe de travail est composé de représentants de la fédération wallonne de l'agriculture, de la fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs, de l'administration forestière, du Royal Saint-Hubert club de Belgique et de l'ASBL Faune et Biotope.* »

Avec un tel jury ministériel, dans lequel ne se trouve aucun représentant d'association de protection de la nature, le procès de Blaireau ne devrait trainer des lustres. Et ce sera sans contester la peine capitale.

## Un grand maraudeur ?

En fait, ce personnage circule sous plusieurs noms. Officiellement, pour les scientifiques, c'est **Meles**. Mais, il est mieux connu sous le nom **Blaireau**. En dialecte wallon, il devient **Tasson** et outre-manche c'est **Badger**.

Pour qui ne le connaît, ce rôdeur nocturne inquiète. Porteur d'une casaque rêche, constituée de longs jarres hérissés, de couleur généralement gris foncé, avec, en plus, des bandeaux noirs dissimulant ses yeux et ses oreilles, n'est-ce pas là le parfait accoutrement d'un bandit masqué ? Les chasseurs, quant à eux, toujours

prompts à accuser tout ce qui est susceptible de leur faire un tant soit peu concurrence, ont, depuis toujours, classé Blaireau au ban des nuisibles à exécuter.

Voyons sérieusement si cet habit fait le moine. Dans son numéro spécial « Animaux malfaisants & nuisibles », Pierre DEOM, dans la revue La Hulotte, nous apprend : « *Presque tous ceux qui se sont intéressés, un jour ou l'autre, à la vie et aux moeurs du Blaireau ont fini par se laisser prendre au piège : ils n'ont pu s'empêcher de trouver rapidement le personnage sympathique et même, bientôt, d'éprouver pour lui une véritable affection.*

*Très peu doué pour la gymnastique et l'acrobatie, le Blaireau n'est pas du genre à pourchasser les Ecureuils en faisant le singe de branche en branche, comme la Martre... Pas davantage à pratiquer une spéléologie belliqueuse dans les terriers de Lapins, à l'instar du Putois... Et encore moins, bien sûr, à capturer les souris avec élégance, tel un Renard, en leur tombant à pieds joints sur les omoplates...*

*Non, il se contente, lui, d'effectuer, le soir venu, en promeneur paisible, le tour complet de son territoire, nez à terre, à l'affût de la moindre odeur, parcourant inlassablement ses couloirs favoris lesquels, à force d'être piétinés chaque nuit, finissent à la longue par ressembler à de petits sentiers de bûcherons.*



Sentier du Blaireau.

Francis Bathy



Le nid du campagnol a été extrait du sol.

Francis Bathy

*Au cours de ses expéditions nocturnes, le Blaireau, pas difficile pour un sou, avale rigoureusement tout ce qui lui tombe sous le nez : gros insectes du type scarabée, champignons, fruits de toute sorte et même vipères dont, paraît-il, il ne craint pas le venin.*

*Doté de narines ultra-sensibles et armé aux pattes avant de deux formidables pelles, il n'a pas son rival pour détecter depuis la surface les richesses inconnues du sous-sol, forer en quelques secondes un puits dans l'humus et extraire des denrées les plus exquises : racines, truffes, bulbes de tout calibre, mais aussi nids de guêpes et de souris (encore garnis de leurs occupants) sans oublier les célèbres « vers blancs » de Hanneçons dont il fait, par endroits, grand ravage.*

*Il arrive pourtant que... on l'accuse de visiter, un peu plus souvent que ne le souhaiteraient peut-être les agriculteurs, les champs de maïs en lait...*

*Bien sûr, ce ne sont pas là, lorsqu'on se donne la peine de faire les comptes, des dommages très élevés, loin s'en faut !... Mais, l'Homme est ainsi fait : il fabriquera toujours une montagne avec quelques dégâts, quitte à se boucher ensuite les yeux sur les centaines de souris et de vers blancs patiemment détruits par notre ami, d'un bout de l'année à l'autre. »*

(www.lahulotte.fr)

## Une montagne de dégâts ?

Nous avons contrôlé les terrains de dix exploitations qui étaient visités par des Blaireaux. Dès la première exploration d'un long champ de maïs de 3,5 hectares à Fays-Famenne, où, manifestement, la parcelle était fréquentée à ses extrémités par deux familles différentes de Blaireaux (Ce terrain est sans doute en limite de deux territoires), nous avons constaté que les dommages étaient limités dans les premières lignes et, au total, ne couvraient même pas 1 % de la surface cultivée. Ce peu d'importance fut ensuite confir-



Une clôture n'arrête pas un bon terrassier.

Francis Bathy

mé à deux reprises à Porcheresse (Commune de Daverdisse) où cette année une clôture en grillage Ursus avait été placée par le chasseur pour éviter les importants dommages causés l'an dernier par les Sangliers. Cette clôture ne constitue nullement un obstacle pour Meles qui a tôt fait de se creuser un passage par dessous.

Le cultivateur, qui nous accompagnait, fut étonné de ne trouver que quelques plants renversés. L'année précédente, sur ses 15 hectares, 4,5 avaient été ravagés et l'expert, envoyé par le D.N.F. (Département de la Nature et des Forêts), en avait attribué 10 % au Blaireau. Les exploitations agricoles suivantes étaient dans la commune de Marche-en-Famenne, un des deux plus grands points noirs de la carte des expertises en 2012.

A Humain, les Blaireaux ont installé leurs pénates dans la parcelle sans abîmer les plantes, à l'exception de quelques-unes (moins d'une dizaine). A Grimbiémont, nous examinons de nouveau une parcelle idéalement protégée des Sangliers par une clôture en Ursus. Ici aussi, les dégâts

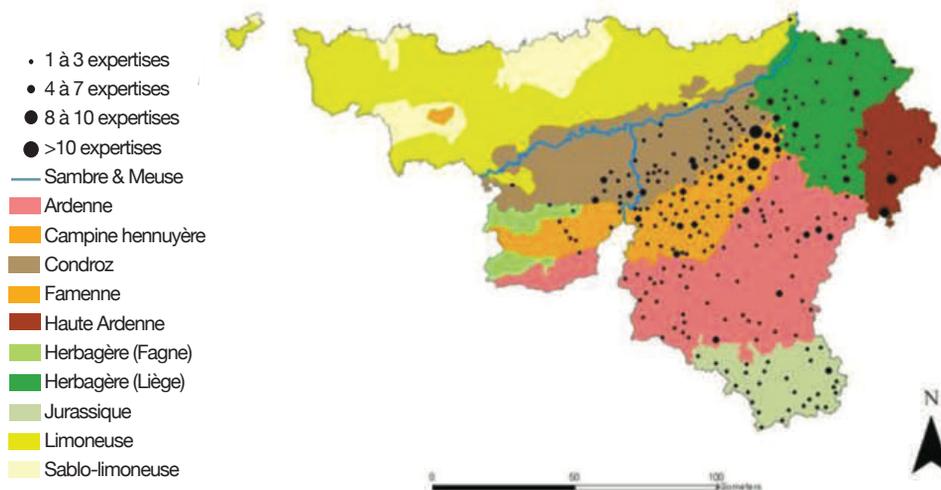


Terrier dans le maïs sans destruction de plants.

aux Blaireaux ne sont que quelques plants renversés en bordure du champ, certains l'ayant même été aussi par le bétail de la prairie voisine.

Dans cette parcelle nous trouvons des déjections de Blaireaux contenant bien davantage d'élytres de coléoptères que de grains de maïs. Partout où le Blaireau n'est accompagné d'une autre espèce, les dommages sont de peu d'importance, et souvent même insignifiants. Il est d'ailleurs rare d'y trouver des épis fraîchement lacérés et consommés.

### DÉGÂTS DE BLAIREAU STATISTIQUES DES EXPERTS EN 2012





Des crottes pleines d'élytres d'insectes.

Francis Bathy

Le Blaireau consomme quotidiennement 500 à 600 grammes de nourriture. Une nourriture fort variée dans laquelle il faut, pour ce carnivore, une bonne part de protéines constituées principalement par des insectes, des vers, des limaces, des escargots et de petits rongeurs. Les grains de maïs constituent seulement un complément. En animal très méticuleux, il ne s'empare d'épis que selon ses besoins et il en consomme soigneusement l'entièreté des grains.

Un épi produisant une moyenne de 200 grammes, il n'en faut donc qu'un à deux par jour pour son

bonheur. En trois mois de temps de maturation, c'est tout au plus 100 à 150 épis qui seront prélevés ou simplement ramassés sur le sol après le passage d'autres amateurs bien plus dévastateurs (sangliers, cervidés, bovidés,...). Les agriculteurs comptent sur un rendement de 75.000 à 80.000 plants à l'hectare. On voit tout de suite qu'un are suffit à rassasier une famille Blaireau de cinq individus, ce qui est la moyenne de l'espèce. Etant de nature à défendre âprement le territoire exploité, il est peu fréquent de constater la présence de deux familles dans un même champ, sauf lorsqu'il couvre plusieurs hectares.

S'il n'y avait que le Blaireau, disent la plupart des agriculteurs rencontrés, ils ne s'en plaindraient pas ! Pour en être indemnisé, il faut que les dommages atteignent une valeur de 7 ares, ce que nous n'avons constaté nulle part où le Blaireau était seul en cause.

### Il y a pourtant ces 387.824 € d'indemnités !

Après notre enquête de terrain, il était intéressant de pouvoir vérifier la concordance de nos observations avec les relevés des experts dépêchés par le D.N.F. Fin octobre, la Direction de Marche-en-Famenne n'avait encore reçu qu'un dossier. Ce



L'épi est soigneusement dégagé et dégarni des grains.

Francis Bathy

dossier concernait les deux parcelles à Humain, dont celle contenant le terrier (photo ci-avant). Mis à part une dizaine de plantes brisées dans les environs, aucun autre dommage n'était à déplorer. Par contre, à l'autre extrémité du champ qui longe un petit bois, il y avait des dégâts que nous avons attribués à des Sangliers.

Surprise, le rapport de l'expert fait état de 35 ares de dommages dus uniquement à des Blaireaux. Puisque c'est prouvé par un expert, nous devons admettre. Cependant, c'est tellement surprenant ces Blaireaux qui ne détruisent presque rien où ils ont leur terrier et vont ravager une surface im-

portante du maïs juste à coté d'une grande souille aménagée par des Sangliers. Les marques de boue dont ceux-ci ont badigeonné les troncs des arbres voisins attestent que ces suidés ont largement dépassé la taille d'un marcassin. Pour 35 ares, c'est-à-dire quelque 27.000 plants à coucher, ce n'est plus une simple famille, mais une armada de plus de 150 Blaireaux qui doit venir hanter ce champ chaque nuit !

Devant une telle invraisemblance, quelle confiance accorder au Sherlock Holmes officiel ? Seulement, il reste que toutes ces invraisemblances ont coûté la bagatelle de 387.824 € à la Région wallonne !

## Il y a comme un doute !

Le journal l'Avenir du Luxembourg du 31 octobre, sous le titre « **La bonne planque des sangliers** », relate l'inquiétude du président du Royal Saint Hubert Club : « *En 2012, la note correspondant aux dégâts attribués aux sangliers s'élève à 644.000 €. En 2011, on en était à 446.000 €.* » Soit un gros 30 % de plus.

L'interdiction de nourrir les sangliers en forêt, avec du maïs, a changé leur comportement. Ils se passionnent maintenant pour les cultures hautes (le maïs surtout).

« *Ces cultures hautes font la jonction entre le territoire traditionnel des sangliers et leurs zones d'expansion où ils font des dégâts. Le Hainaut, par exemple, se trouve fortement concerné.* »

Tiens ! Tiens ! Le Hainaut serait fortement concerné par l'expansion des dégâts attribués aux Sangliers ! Ne serait-ce pas parce qu'il y manque de Blaireaux ?

Ailleurs, c'est étrange, l'interdiction du nourrissage du Sanglier a surtout eu pour conséquence une explosion (plus de 4,5 fois) des dommages attribués aux Blaireaux.



La grande souille et les arbres décrottoirs.



Francis Bathy

En expertise, la Vache va t-elle devenir Blaireau ?

**A propos, qu'en est-il des compétences des « Scherlocks » du D.N.F. ?**

**Pour être expert, de quel diplôme doit-on être porteur ? Aucun dites-vous !**

**Il y a bien à passer un examen de capacité ? Même pas !**

**Des agriculteurs et des chasseurs sont aussi experts ? Assurément !**

**Ben alors, il y a comme un doute sérieux, même extrêmement sérieux, de ce que nombre de dégâts de sangliers, cervidés ou par du bétail domestique soient injustement attribués à Blaireau.**

Pour quelques épis glanés, sans commune mesure comparés aux vastes saccages de ces grands seigneurs que sont Messires Sanglier et Cerf, ainsi que Dame Vache, semblables aux puissants de la fable « Les animaux malades de la peste », il serait profondément injuste que, pour notre sympathique petit Tasson, « *Sa pécadille fut jugée un cas pendable* ».

N'est-il pas, en bonne justice, que le doute profite à l'accusé ? Vous entendez, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et aussi de la Conservation de la Nature, il n'est pas question de toucher à un poil de notre ami Badger ! ●

## Sauvez Badger le Blaireau !

Un projet d'arrêté du Ministre de l'Agriculture, Carlo Di Antonio, de retirer la protection du Blaireau pour en permettre la destruction, sans le contrôle du Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature, est en préparation.

Pour dénoncer ce projet absurde, portant atteinte à une espèce protégée, au lieu de mettre de l'ordre dans des expertises manifestement trompeuses, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie de diffuser, sans retard, cette affaire Blaireau à vos amis et connaissances.

Votre aide sera complète si, en plus, vous informez Monsieur Carlo Di Antonio, Ministre de l'Agriculture et de la Conservation de la Nature, Chaussée de Louvain, 2 à 5000 NAMUR, de votre opposition à toute modification, envers le Blaireau, du statut d'espèce protégée.



LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL  
rue de Veeweyde, 43-45 • B-1070 Bruxelles | Tél. +32 (0) 2 521 28 50 | Fax: +32 (0) 2 527 09 89  
protection.oiseaux@birdprotection.be | www.protectiondesoiseaux.be

# L'avenir des blaireaux

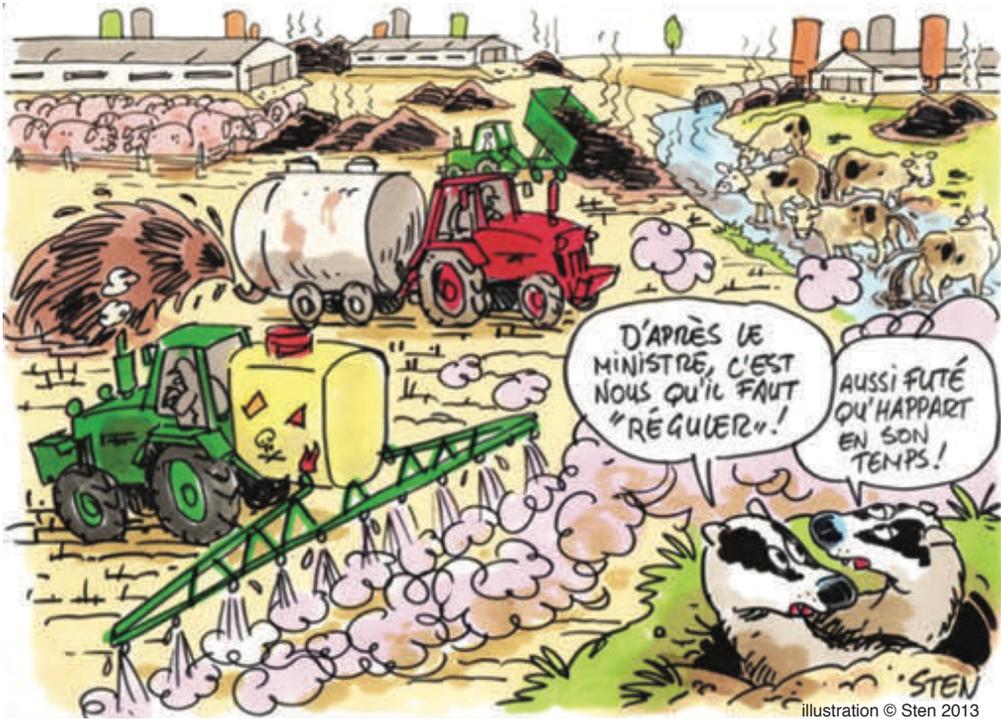
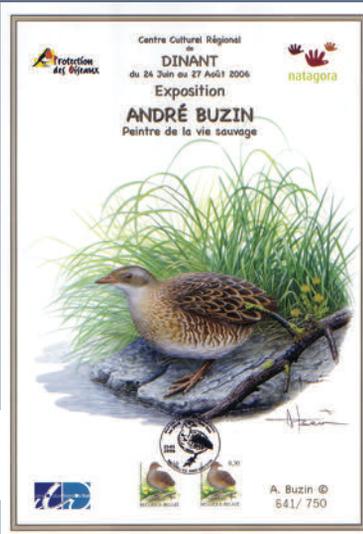


illustration © Sten 2013

Le ministre Carlo Di Antonio vient de détricoter la politique de protection de la nature : puisque les blaireaux viennent se promener la nuit dans les champs pour manger du maïs, il n'y a qu'à les détruire !

POUVOIRS PUBLICS ET NATURE



## AVIS AUX COLLECTIONNEURS

LA LRBPO a décidé de mettre en vente cette édition limitée du peintre animalier André Buzin ?

Ce dessin du Rôle des genêts, réalisé en 2006, n'a été édité qu'à 750 exemplaires numérotés.

Nous vous proposons d'acquérir l'un d'eux pour la somme de 25 € (+ 1.34 € de frais de port).

**Il n'y en aura que 70 de disponibles, dépêchez-vous !!!**

# L'affaire Blaireau... dernières infos !

Nous vous disions qu'avec le « jury » constitué par le ministre, comprenant essentiellement des représentants des agriculteurs et du monde de la chasse, le sort de Blaireau ne pourrait être que la peine capitale.

Michel David



Que de souffrances font endurer les chasseurs ! Ici, l'assassinat d'une mère.

Bien que le projet du ministre Carlo Di Antonio (CDH), de retirer le Blaireau et d'autres espèces du statut de protection, n'ait pas encore été présenté au Parlement wallon, il nous revient que l'écolage des « **bourreaux** » a déjà commencé. En effet, de source bien informée, nous apprenons que : « *La Région wallonne a mis sur pied des cours pour piègeurs assermentés* ».

De plus, des nostalgiques de la chasse par déterrage s'exprimeraient beaucoup. En France, des pétitions sont organisées pour faire cesser cette pratique barbare, mais il n'empêche que d'aucuns rêvent de la réintroduire en Belgique.

La pratique du déterrage est très cruelle. Le Blaireau est d'abord traqué et acculé au fond du terrier par des roquets très hargneux et mordants. Suivant les aboiements des chiens, le chasseur creuse le sol pour atteindre le refuge. Le blaireau terrorisé est alors extrait au moyen de longues tenailles métalliques. Le pauvre animal, toujours fermement maintenu par les tenailles, est ensuite assassiné à coups de bâton, de pelles ou de pioches.

Que voilà une bien curieuse Conservation de la Nature, Monsieur le Ministre ! ●

# Sauver la Perdrix grise... !

Après 40 ans, le bilan de la loi sur la Conservation de la Nature est positif : de nets progrès sont enregistrés. C'est du moins ce qui a été affirmé lors de la conférence de presse du 10 septembre dernier du ministre Carlo Di Antonio.

Michel David

La conservation, si l'on s'en réfère à la définition du Larousse, c'est l'action de conserver, de maintenir intact, dans le même état.

En apprenant que 31 % des espèces animales et végétales étudiées sont menacées de disparition à l'échelle de la Wallonie et que près de 9 % ont déjà disparu, il est difficile de croire en un maintien dans le même état et encore moins en un bilan positif avec de nets progrès.

“ Parmi ces espèces menacées, la Perdrix grise est citée en exemple de régression marquée. ”

Les oiseaux nicheurs présentent une liste rouge de 40 espèces dont deux sont éteintes. Parmi ces espèces menacées, la Perdrix grise est citée en exemple de régression marquée. Et, dans la suite de l'exposé, elle est reprise en tête des espèces qui présentent la plus grande inquiétude.

En conclusion de la conférence, il est dit que l'interdiction de détruire les individus des espèces protégées a un effet direct et rapide sur les espèces concernées, et en induit un plus grand respect.

C'est très bien de le dire, Monsieur le Ministre, mais ce serait mieux de passer de la parole à l'acte.

Qu'attendez-vous pour appliquer cette conclusion à l'espèce Perdrix, particulièrement menacée ?

Pourquoi n'avez-vous pas répondu à notre attente de suspendre l'ouverture de la chasse à cette espèce, dont la situation désastreuse s'est trouvée encore aggravée par un printemps froid et très pluvieux, catastrophique pour sa reproduction ? Sa disparition vous importe-t-elle si peu ?

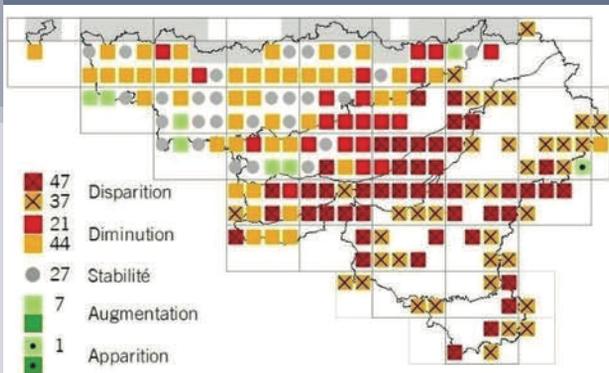
Une part importante de votre conférence était pourtant consacrée à des actions développées pour la gestion et la restauration des habitats, dans lesquelles s'impliquent des associations pour la protection de la nature.

Pourquoi, ensuite, pour établir un plan de sauvegarde et de restauration de la faune de plaine (Per-

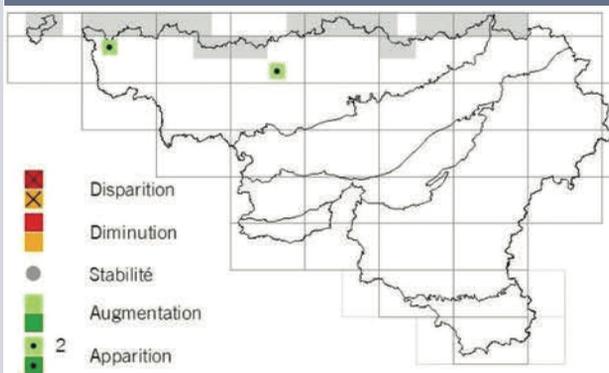


Johan de Creim

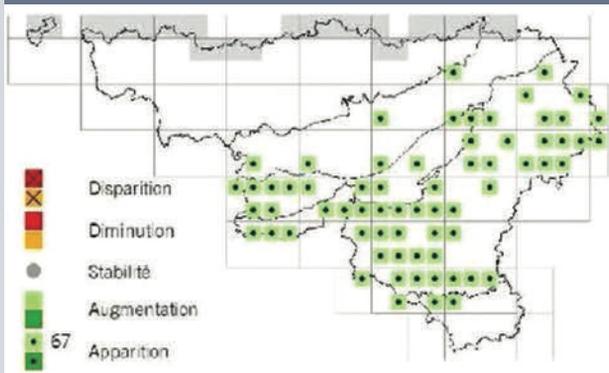
### RÉGRESSION MARQUÉE - PERDRIX GRISE (VU)



### ESPÈCE RARE - HUPPE FASCIÉE (CR)



### ESPÈCE EN EXTENSION - CIGOGNE NOIRE (VU)



# LISTE ROUGE DES OISEAUX NICHEURS

Sur les 45 espèces « liste rouge » (comparaison entre les périodes 1973-1977 et 2001 - 2007).

2 espèces régionalement éteintes, 14 espèces en danger critique, 9 espèces en danger, 20 espèces vulnérables une dizaine d'espèces dont la régression est significative, les autres sont des espèces rares, le plus souvent en légère augmentation et même des espèces en extension mais dont le nombre de couples sur le territoire wallon est encore faible (< 250 adultes).

dix grise, Alouette des champs, Bruant proyer,...), ignorez-vous ces mêmes associations de protection et faites-vous appel exclusivement au monde de la chasse ? Un monde responsable de la disparition d'espèces qui n'ont pu revenir qu'une fois

sous statut de protection (Grand corbeau, Grand duc, Cigogne noire,...).

Manifestement, Monsieur le Ministre, vos dires ne concordent pas avec ce que vous faites. ●



# PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la protection de la perdrix grise lancée en juillet rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de  
8500 SIGNATURES**

**Nous pouvons encore faire mieux ! Vous pouvez encore faire mieux !**

## SIGNEZ NOTRE PÉTITION



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) ou vous pouvez contacter notre secrétariat au 02 521 28 50. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

**N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...**

# Chasse crépusculaire & aurorale !

Le 10 octobre 2013, sur la proposition du ministre Carlo Di Antonio, le Gouvernement wallon a voté de nouveau les articles 11, 13 et 15 de l'arrêté du 21 mai 2011 fixant les périodes de la chasse du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016. Ces articles avaient été annulés le 20 décembre 2012 par le Conseil d'Etat.

Michel David

## LA CHASSE EN QUESTION

Ces articles concernent la chasse à l'affût de la Bécasse des bois, du Canard colvert, de la Bernache du Canada, du Chat haret, du Lapin et du Renard, durant l'heure qui précède le lever officiel du soleil et l'heure qui suit son coucher officiel.

C'est là un acharnement de nos ministres, tous partis confondus, et particulièrement de Carlo Di Antonio, ministre de la Nature, pour autoriser une chasse à l'aveugle, permettant ainsi aux chasseurs de tuer « légalement » des espèces protégées.



Canard colvert femelle

Damien Hubaut



Canard souchet femelle

Hervé Stievenart



Yves Adams

Canard chipeau femelle

que soient tirées, au bénéfice de l'obscurité, des espèces auxquelles la chasse n'est ouverte, ni par le Droit interne, ni par la Directive 79/400.

Ce risque de tirer des espèces protégées est d'ailleurs mis en avant par le rapport du Parlement européen du 3 janvier 1994 : « **Certaines pratiques de chasse facilitent plus que d'autres des confusions et conduisent au tir ou à la prise d'espèces protégées. Ce sont par exemple les chasses crépusculaires et chasse de nuit au gibier aquatique, la chasse avec ouvertures échelonnées, la chasse à des espèces morphologiquement proches d'espèces protégées.** »

C'est ainsi, qu'en vol, la silhouette de la Bécasse devient indistincte et peut facilement être confondue avec diverses espèces protégées comme la Chouette hulotte, le Hibou moyen-duc, la Chouette de Tengmalm et la Chouette chevêche.

Concernant le Canard colvert, la confusion touche un grand nombre d'espèces, dont les femelles des autres espèces toutes à la coloration brune fort semblable, alors que les différences de tailles ou de formes sont faibles et trop diffi-

ciles à évaluer, dans la pénombre, sur des oiseaux au vol rapide: Canard siffleur, Canard chipeau, Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Fuligule morillon, Fuligule milouin, Fuligule nyroca, etc,... autant d'espèces dont la chasse n'est pas ouverte.

Et il en va de même des risques de tir sur l'Oie cendrée, l'Oie rieuse, l'Oie des moissons, la Bernache nonnette, qui fréquentent les mêmes zones humides que la Bernache du Canada.

De plus, il faut ajouter que, les détonations de nuit, à proximité des mares, étangs et autres zones humides, mettent en fuite de nombreuses espèces dont les roselières constituent des dortoirs importants. Ces oiseaux ne reviennent pas quand l'obscurité est installée. Ils sont alors contraints de se poser au hasard dans la campagne, devenant des proies faciles pour les prédateurs nocturnes. Ces dérangements sont surtout néfastes lorsque les oiseaux sont très affaiblis par la disette hivernale.

Mais, la confusion crépusculaire ne touche pas que les oiseaux. Il est bien connu que la nuit tous les chats sont gris. Quel chasseur sera capable de distinguer le Chat haret du Chat sylvestre qui est protégé par la Directive Habitats et la Convention de Berne ?

Le Lièvre, devenu rare, ne sera-t-il pas pris pour un Lapin ?

Enfin, pourquoi tuer le Renard, le seul et efficace prédateur du Chat haret ?

Si la chasse crépusculaire et aurorale pouvait être admise autrefois, elle ne peut plus subsister actuellement dans une nature où de plus en plus d'espèces sont menacées de disparition.

C'est pourquoi, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux va devoir, de nouveau, introduire un recours au Conseil d'Etat pour mettre fin à ce qui est, en fait, une chasse détournée aux espèces protégées. ●

# La vie rêvée des Papillons ?

Passer sa vie adulte à butiner, allant de fleur en fleur pour se nourrir et trouver un partenaire afin de se reproduire, semble être l'archétype d'une vie de rêve.

Magalie Tomas Millan

## Butiner

Le vol est une activité qui demande beaucoup d'énergie et les Papillons puisent celle-ci grâce au nectar, riche en sucre, des fleurs qu'ils visitent. Les prairies fleuries sont leur lieu de prédilection; les fleurs aux couleurs vives ont leur préférence, elles se repèrent de loin et tiennent toutes leurs promesses. Ils consomment également du pollen, de la sève, et, loin de l'idée glamour que l'on se fait d'eux, des fruits en putréfaction, des cadavres en décomposition, des excréments. Dans ces derniers, mais aussi au sol, dans la boue ou des flaques asséchées, les mâles se procurent les sels minéraux nécessaires à la production des phéromones, les hormones agissant sur l'attraction sexuelle, qu'ils sont incapables de produire sans apports extérieurs.

## Se reproduire

Grâce à ces phéromones et à leur sens olfactif hyper développé, les Papillons peuvent sentir un partenaire éventuel à des kilomètres. Pour séduire ces dames, les mâles entament une danse de séduction, les femelles faisant mine de s'enfuir; ces poursuites



Papillon mâle absorbant des sels minéraux dans le sol : « Petite tortue ».



Accouplements « Piérides du navet ».



Accouplements « d'Azurés communs ».

amoureuses peuvent durer longtemps. Si une femelle est déjà fécondée, elle refusera le jeu du chat et de la souris en soulevant son abdomen quasi à angle droit avec son thorax, pour signifier à monsieur qu'elle n'est pas le genre de fleur qui se laisse butiner par le premier venu. Lorsqu'une femelle est courtisée par plusieurs mâles, ceux-ci entament de véritables joutes invisibles et silencieuses, à coups de parfums, espérant que leurs effluves seront les plus séduisants et les plus attractifs pour convaincre leur belle.

Le travail de séduction terminé, l'accouplement peut commencer. Et, si pour nous, aimer c'est regarder ensemble dans la même direction, pour les papillons c'est l'inverse, ils se placent dos à dos, abdomen contre abdomen et à l'aide d'une sorte de pinces, le mâle se fixe à la femelle et transfère son liquide séminal, qui ira féconder les œufs présents dans l'abdomen de la femelle. L'accouplement peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. En cas de dérangement, les animaux sont tellement bien arrimés qu'ils peuvent s'envoler ensemble vers un endroit plus intime.

### Pondre

Même si certaines espèces peuvent pondre en vol car leurs chenilles ne sont pas difficiles au niveau alimentaire, la plupart des espèces pondent sur

une catégorie précise de végétaux ; futur repas idéal pour leur descendance. Si les Papillons diurnes, grâce à leurs formes et leurs couleurs, sont généralement assez faciles à reconnaître,

« ... La plupart des espèces pondent sur une catégorie précise de végétaux. »

il n'en va pas de même pour les œufs ou les chenilles au début de leur croissance. Leur présence sur tel ou tel type de plante, devient alors un des meilleurs indices d'identification.

### Se défendre

Mais l'existence d'un Papillon n'est pas seulement faite d'insouciance et de légèreté. Il doit trouver et défendre un territoire optimal, faire face à une quantité impressionnante d'ennemis naturels grâce à différentes stratégies de défense, et également composer avec notre présence de plus en plus menaçante pour son habitat. Espérons qu'il puisse aussi compter sur nos actions en faveur de sa défense, tant au niveau



Magalie Tomas Millan

Hespéries

politique que particulier, pour pouvoir continuer à émerveiller petits et grands. Il s'agit d'insectes relativement territoriaux : un emplacement chaud et ensoleillé, peuplé de végétaux appropriés, vaut de l'or. Il attirera les femelles en nombre et nourrira les générations à venir. Revers de la médaille, il devra être défendu bec et ongles, ce qui n'est pas mince affaire lorsqu'on ne dispose que de trompe et d'écaïlles. Les mâles de la même espèce seront chassés en priorité, mais certaines espèces, particulièrement belliqueuses, notamment de la famille des hespéridés, expulsent tout intrus de leur territoire. Ils pourchassent sans relâche mouches, bourdons, abeilles et autres amateurs de nectar.

Les Papillons doivent également faire face à quantité de prédateurs naturels et divers parasites, et ce, à chaque stade de leur développement. Les oiseaux, en période de reproduction, sont particulièrement friands de chenilles, faciles à attraper et bourrées de protéines, un mets de choix pour leurs exigeantes progénitures.

Les Papillons de nuit, quant à eux, doivent composer avec les redoutables chasseurs que sont les chauves-souris qui peuvent les localiser précisément grâce aux ultrasons. Une véritable guerre technologique est déclarée, certains Papillons émettant à leur tour des ultrasons, soit dans le but de brouiller le sonar des ennemis,

**“ Une vie qui n'est pas aussi rose que notre imagination poétique la voit. ”**

soit pour leur faire passer le message de leur toxicité. Certains Papillons de nuit, tout à fait comestibles, imitent ces sons afin de tromper le camp adverse.

Mais il n'est pas nécessaire d'être ailé pour déguster du Papillon, surtout sous sa forme de

chenille : les petits mammifères comme les Musaraignes, les Hérissons, voire de plus gros, comme les Renards en profitent. (En période de disette, ces derniers apprécient cette nourriture riche, facile à débusquer, grâce à leur vue, et leur odorat développé.) Les Grenouilles à l'aide de leur langue collante et les rapides et discrets Lézards sont également de la fête. Les araignées ont plusieurs tactiques à leur disposition : la toile placée à un endroit stratégique, invisible pour les proies, piège les insectes en vol qui, pris dans les soies collantes, sont servis sur un plateau. D'autres araignées, comme les Thomises ou Araignées crabes, chassent à l'affut.

Elles se cachent dans les fleurs, dont elles empruntent la couleur, afin de surprendre le butineur imprudent.

Enfin, outre les champignons pouvant affecter Papillons et chenilles, nombre d'insectes parasites, essentiellement de la famille des mouches ou de celle des guêpes, pondent dans les chenilles où leurs larves grandissent mais sans tuer directement l'hôte malgré lui, et ce, de manière à ce que la chenille continue à se nourrir afin que les larves puissent prospérer.

Une vie qui n'est donc pas tout aussi rose que notre imaginaire poétique la voit et qui oblige les Papillons à trouver mille et une ruses afin de survivre, qu'il s'agisse de camouflage ou de mimétisme, l'ingéniosité de la nature est toujours aussi impressionnante.

Le camouflage, sous toutes ses formes, est la stratégie la plus répandue. Les œufs sont pondus sur l'envers des feuilles. Les chenilles adoptent les formes et couleurs des végétaux qui les nourrissent. Les chrysalides se fondent dans le décor, passant pour une feuille ou une brindille. Les Papillons de nuit, sombres et immobiles, misent sur leur discrétion pour passer de douces journées tranquilles et reposantes. Le pari semble moins évident pour les Papillons de jour et leurs chatoyantes couleurs. Cependant si le dessus des ailes est tout, sauf passe-partout, lorsqu'ils les relèvent, la finesse de leur ligne, les rend tout de suite beaucoup plus difficiles à repérer. Nombre d'entre-eux adoptent des couleurs sombres pour leurs dessous, du noir, du brun, du vert foncé qui les rendent indécélables contre les troncs d'arbres, au sol ou dans la végétation. Le mimétisme, ou l'art de se faire passer pour celui qu'on n'est pas, est une autre astuce utilisée par de nombreux papillons.

Bien souvent les ailes des Papillons arborent de jolis dessins ronds, faisant penser à des yeux. Et c'est le but recherché, soit que les prédateurs croient voir un animal bien plus grand et plus dangereux, soit que l'attaque se concentre sur ces faux yeux situés en général bien loin des vrais organes vitaux, le Papillon n'y per-



Magalie Tomas Millan



Magalie Tomas Millan

Illustrations du camouflage chez l'Aurore (*Anthocharis cardamines*)



Magalie Tomas Millan

Chenilles jaunes et noires : « Goutte de sang » (*Callimorpha jacobaea*) sur le Seneçon.

dant alors qu'un bout d'aile et non la vie. Chez certaines espèces, cet art du déguisement se développe dès le plus jeune âge, puisque leurs chenilles ressemblent à des fientes d'oiseaux lorsqu'elles se recroquevillent.

**“ Une proie qui s'exhibe sans complexes, c'est trop beau pour être vrai. ”**

Une autre forme de mimétisme consiste à imiter une espèce proche mais toxique ou dangereuse ; les couleurs trop voyantes sont un signe d'alerte. Une proie qui s'exhibe sans complexes, c'est trop beau pour être vrai. Les livrées rouges et orange sont en général un signe de toxicité et de mauvais goût (sans se permettre de faire ici de critique vestimentaire, on parle du sens gustatif). Et même si cela n'implique pas nécessairement

un empoisonnement fatal, le goût particulièrement désagréable servira de leçon au prédateur, qui ne voudra absolument pas reproduire cette expérience amère. Les livrées jaunes et noires signalent, quant à elles, un danger, ce sont les couleurs des guêpes et donc les amateurs éventuels se méfient du retour de bâton. Certaines chenilles se parent de ces couleurs bien qu'elles ne ressemblent en rien à des guêpes et certains Papillons comme les « Sésies » en prennent la forme, même si la robe n'est pas toujours à la hauteur, le prix du plus beau déguisement allant à la « Sésie du peuplier » qui ressemble à s'y méprendre à un frelon.

### Survivre

Destruction de leurs habitats spécifiques : l'ensemble des prédateurs décrits ci-dessus sont des prédateurs naturels. Ils peuvent causer du tort à tout individu de chaque sorte de Papillons, mais jamais leurs agissements ne conduiront à l'éradication d'une espèce en particulier. Ils participent et vivent dans le même écosystème que leurs

proies. D'ailleurs nous avons vu que les papillons développent bon nombre de stratégies pour se défendre. Il existe cependant une menace bien plus sombre, contre laquelle aucune mise en garde colorée, aucune ruse de camouflage, aucun leurre effrayant n'aura jamais le moindre effet : il s'agit de l'homme et de la destruction des habitats propres à certaines espèces.

## « L'existence de près de la moitié des espèces de Papillons est menacée. »

En effet, les Papillons sont fortement dépendants des plantes dont se nourrissent leurs chenilles. Si ces plantes disparaissent suite à la destruction du biotope particulier où elles vivent, les Papillons (et toute autre espèce liée à ce milieu) disparaîtront à leur tour. Or l'intensification de l'élevage, l'uniformisation des cultures, la suppression des haies et des prairies, la déforestation, l'exploitation jusqu'à épuisement des tourbières, l'usage excessif de pesticides et autres produits chimiques, l'urbanisation sans cesse croissante, la débauche d'éclairage nocturne, sont autant d'éléments menaçant l'existence de près de la moitié des espèces de Papillons présentes dans notre pays, pourtant riche en la matière d'environ 120 sortes différentes de Papillons diurnes, dont certaines sont malheureusement déjà éteintes.

### Agir pour les protéger

La sonnette d'alarme a été tirée et entendue, la Commission européenne a établi la liste rouge des espèces (animales et végétales) devant être concernées de manière prioritaire dans les programmes de conservation des états membres. Parmi cette liste, on retrouve trois espèces de Papillons fortement menacées chez nous : le « Damier de la succise », le « Cuivré

de la bistorte » et le « Cuivré des marais ». Ils sont depuis 2009 au cœur d'un projet Life Nature qui prévoit la restauration en Wallonie de 540 hectares d'habitats particuliers propres à ces trois espèces, par diverses actions de protection, de sensibilisation, de gestion durable sur une durée de 5 ans. On peut regretter qu'une telle action ne s'applique qu'à trois espèces, vu le nombre de Papillons menacés, mais il faut se dire qu'en agissant sur les biotopes de ces trois heureux élus, les répercussions sur nombre d'autres espèces, menacées ou non, Papillons ou autres, seront bénéfiques. A titre d'exemple, la protection du « Damier de la succise » influencera de manière positive trois autres espèces sensibles, un serpent : « la Vipère péliade », une fleur : « l'Orchis de Fusch » et un autre Papillon : le « Damier athalie », et de manière plus générale toute autre espèce vivant dans le même biotope.

A notre humble niveau, nous pouvons également agir pour les Papillons, en laissant un petit bout de jardin au naturel, un petit coin de paradis peuplé d'orties, de chardons, de séneçons et d'autres herbes n'ayant de mauvaises que le nom. Parsemez votre pelouse de graines de petites fleurs, comme les pâquerettes, trèfles, crocus, violettes, lotiers, ficaires, etc. Pensez au gîte : placez un abri à insectes dans votre jardin, fabriqué par vos propres soins ou acheté à la Ligue. En plus vous ferez une (seconde) bonne action : laissez un tas de bois mort. Et au couvert : semez des mélanges de fleurs « spécial Papillons », des plantes vivaces aux couleurs éclatantes, véritable invitation pour nos amis. Plantez des arbustes attrayants pour les lépidoptères, comme l'aubépine, le sorbier, le sureau, le chèvrefeuille, le prunellier. Si le fameux arbre à Papillons ou Buddleia vous tente, n'oubliez pas que ce dernier est une espèce invasive et qu'il vaut mieux couper les inflorescences dès qu'elles fanent, pour éviter qu'elles sèment à tous vents.

Et enfin, profitez pleinement de toute cette beauté, c'est en libre accès ! ●

# Les oiseaux de São Tomé

**Au croisement précis du méridien de Greenwich et de l'équateur, dans le golfe de Guinée, au large du Gabon, se trouve l'île de São Tomé. On y retrouve dans ce petit pays indépendant depuis 1975\*, les clichés propres aux îles tropicales : population chaleureuse, souriante et accueillante, douceur de vivre, plages désertes, cocotiers, nature luxuriante, poissons multicolores... Premier exportatrice mondiale de cacao au début du siècle passé, cette ancienne colonie portugaise est appelée l'île chocolat. C'est tout dire...**

Jean-Claude Beaumont

OISEAUX DANS LE MONDE

Elle n'est pas bien grande, cette île, tout au plus soixante kilomètres du nord au sud, et 960 km<sup>2</sup>, mais elle est très montagneuse. Le pic São Tomé culmine à 2024 m. Il est entouré par les 235 km<sup>2</sup> du Parc naturel Obô créé en 2006 par le programme ECOFAC\*\* des Communautés européennes.

Presque tous les écosystèmes tropicaux sont représentés : milieu marin, mangroves, falaises, savanes, forêts denses de plaine (jusqu'à

800m), de montagne (jusqu'à 1400m) et de brume (au-delà), ce qui en termes de biodiversité donne des résultats uniques au monde. C'est pourquoi le WWF a classé les forêts de l'île chocolat comme l'une des deux cents zones les plus importantes de notre planète.

On peut y observer 180 espèces d'oiseaux dont 25 sont endémiques (les îles Galápagos n'en possèdent que 22 et les Seychelles : 11) ; 12 espèces endémiques de reptiles ;

\* Le pays est formé de deux îles : São Tomé et Príncipe.

\*\* ECOFAC : Programme Européen pour la Conservation et l'Utilisation rationnelle des Écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.



Jean-Claude Beaumont



Jean-Claude Beaumont

Praia Inhame

7 d'amphibiens sans parler des 120 espèces végétales que l'on ne trouve que là, des orchidées, des fougères arborescentes et des Bégonias géants... Ce qui fait dire au journaliste Martim Pinheiro de Melo que « Darwin aurait certainement été fasciné par cette île s'il y était passé ».

Les armoiries du pays représentent un palmier à huile entouré d'un Milan noir (*Milvus migrans*) et d'un Perroquet jaco (*Psittacus eritha-*



Jean-Claude Beaumont

OISEAUX DANS LE MONDE



Jean-Claude Beaumont

*cus*). Le premier est le rapace le plus commun, on le voit partout, parfois en bandes, en ville et même au-dessus de la mer à la recherche de poissons morts ou de déchets flottants. Le second s'observe rarement en liberté.

Le Perroquet jaco, à la queue écarlate, ne se voit, surtout dans les hôtels, qu'en cage ou sur un perchoir (dans ce cas, une des ailes est éjointée, ou cassée, ou carrément coupée).

Les Martinets de São Tomé (*Zoonavena thomensis*)\* sont bien présents et en colonies importantes, ainsi que les Astrilds ondulés (*Estrelida astrild*) dans les champs de millet et les Tourterelles maillées (*Streptopelia senegalensis*).

\* Les noms des oiseaux en vert indiquent qu'ils sont endémiques.



Jean-Claude Beaumont

Zostérops becfigue

sis) que l'on rencontre partout sur les routes et les chemins forestiers.

Les zones de cultures sont très diversifiées et très mélangées. Les plantations de bananiers côtoient les caféiers, les cacaotiers et d'autres arbres fruitiers, le tout parsemé de palmiers à huile, de cocotiers et d'arbres d'ombrage comme l'arbre à pain et le gigantesque fromager. C'est en entrant dans ce milieu, somme toute diversifié, que nous pouvons observer les premiers

oiseaux endémiques de l'île comme : le Merle de São Tomé (*Turdus olivaceofuscus*) qui a le même comportement que chez nous, mais qui est beaucoup plus farouche ; le Prinia de São Tomé (*Prinia mollerii*), omniprésent, il se manifeste par un dzi-dzi-dzi nasillard ; le Tisserin de São Tomé (*Ploceus sanctihomae*), ce passe-reau chasseur d'insectes fréquente tous les niveaux de végétation et s'observe pratiquement dans tous les milieux, le Tisserin géant (*Ploceus grandis*) au plumage noir, rouille et chamois,



Jean-Claude Beaumont

Tchitrec de São Tomé (mâle).



Jean-Claude Beaumont

Le Cordon bleu de l'Angola (*Uraeginthus angolensis*), très familier, rentre même dans les maisons.

que l'on voit plus souvent en vol que posé. On peut également observer d'assez près le **Zostérops becfigue** (*Zosterops ficedulinus*) un amour de petit oiseau vert olive à lunettes blanches. Mais la vedette est sans conteste le **Tchitrec de São Tomé** (*Terpsiphone atrochalybeia*). La femelle a la tête noire et des lunettes bleues, le dos et la queue sont roux, tandis que le mâle est entièrement noir aux reflets bleus ; les lunettes sont bleu clair et la queue, très longue, varie de 7 à 12 cm. Pour un ornithologue, c'est un souvenir inoubliable de pouvoir facilement

et les chauves-souris solitaires qui volètent, en plein jour, dans la pénombre de la végétation et qui viennent, à tout moment, vous frôler.

### « Ce sont des spectacles fascinants »

La population n'est pas consciente de la richesse de son environnement, elle a d'autres priorités. D'abord assurer sa subsistance et, aussi, essayer d'améliorer ses conditions d'existence. L'environnement n'est pas une priorité et tout fait farine au moulin. Les pêcheurs capturent tout ce qui nage, même les très petits poissons, même les tortues marines pourtant protégées. Les singes Cercopithèques moines sont chassés, les oiseaux de mer sont dénichés et passent à la casserole comme ce Phaéton à bec jaune (*Phaeton lepturus*) vu dans les mains d'un gamin le long de la route. Les œufs de tortues sont récoltés malgré les efforts de surveillance et de sensibilisation de l'association locale Marapa fondée en 1999. Les enfants tuent les oiseaux au lance-pierre, c'est leur passe-temps favori. Ils en sont tous équipés. Ils ne s'embarrassent pas



Martin-pêcheur de São Tomé.

observer cet oiseau curieux et peu farouche, à moins d'un mètre.

Le long des rivières ou dans la mangrove, les observations sont tout aussi intéressantes : le rarissime **Ibis de bocage** (*Bostrychia (olivacea) bocagei*) que nous avons pu observer de très loin et le très coloré **Martin-pêcheur de São Tomé** (*Alcedo (cristata) thomensis*) que l'on rencontre partout et qui pêche - on se demande quoi - dans les ornières inondées des chemins.

Mais, comme animaux volant, il y a aussi les chauves-souris. Les grandes **Roussettes à collier de São Tomé** (*Myonycteris brachycephala*), chauves-souris frugivores, que l'on voit voler, en grand nombre, le soir venu, vers les bananeraies de l'île des Tourterelles ; les bandes de chauves-souris blanches qui filent au crépuscule



Phaéton à bec jaune destiné à la casserole.



La tortue marine est protégée !!



Jean-Claude Beaumont



Jean-Claude Beaumont



Jean-Claude Beaumont

OISEAUX DANS LE MONDE

de savoir si ces oiseaux sont rares ou pas, endémiques ou non. Nous avons bien essayé de leur faire comprendre, mais c'est peine perdue, ils ne comprennent pas. Les oiseaux sont faits pour être tués et mangés. C'est normal, on a toujours fait comme ça. Du temps de l'esclavage, c'était un apport de protéine important.

Le gouvernement ne montre pas l'exemple. « *Au sud de l'île, là où il y avait une forêt dense, en 2009, il n'y avait plus d'arbres du tout, écrit le chercheur Mário Lopes. Au loin, une pelle-mécanique détruisait impitoyablement pendant que tout le paysage semblait pleurer.* » « *Le pire, écrit un voyageur témoin de la déforestation, est que les herbicides utilisés pourrissent déjà la rivière attenante et la mer...* »

C'est au début de cette année-là que l'État de São Tomé avait signé un accord avec la société belge SOCFINCO\*\*\* (appartenant au groupe Bolloré) pour la production d'huile de palme sur 5000 hectares au travers d'une nouvelle société Agripalma. En contrepartie, Socfinco a fait des promesses mirobolantes au Gouvernement Santoméen s'engageant à construire écoles et centres de santé.

\*\*\*SOCFINCO : une filiale du holding financier et multinational Socfinal, est active en Afrique et en Asie dans le domaine de plantations tropicales.  
 SOCFINCO S.A., Place du Champ de Mars, 2 • B-1050 Bruxelles. Tél. : 02/511.65.70 • Fax. : 02/513.78.78  
 e-mail : ndy@socfin.be



Chantal Renault



Jean-Claude Beaumont

Petite leçon d'ornithologie par le Président de la Ligue et son épouse aux enfants de la Roça de Monteforte et de la Roça Bombaim.

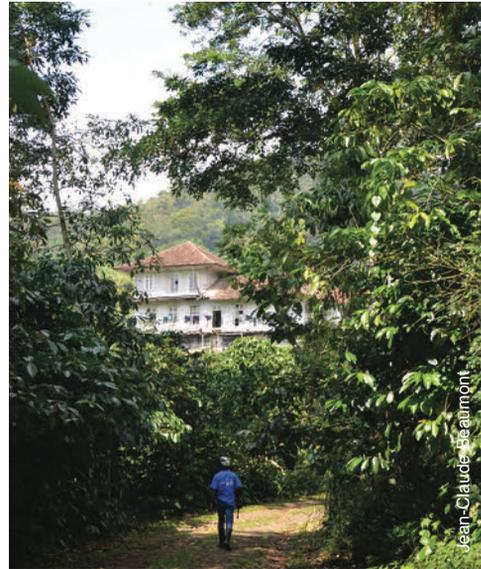


Pico Cão Grande.

Malheureusement, la zone incriminée, juste en bordure du Parc Naturel Obô et la rivière qui la traverse, est le dernier habitat où l'on rencontre l'Ibis de bocage, le Néospize ou Gros-bec de São Tomé (*Neospiza concolor*), et la Pie-grièche de São Tomé (*Lanius Newtoni*) : les trois espèces endémiques en voie de disparition du pays.

Au cours des activités de déforestation, associées à la mise en place de la palmeraie, de nombreuses irrégularités ont été observées, en particulier vis-à-vis de la Loi des Forêts (5/2001), la Loi cadre de l'Environnement (10/1999), la Loi de la Conservation de la Faune et de la Flore (11/1999) et la Réglementation sur le processus d'Évaluation de l'Impact Environnemental (37/1999).

Par ailleurs, Agripalma a également bloqué des voies publiques, rendant impossible l'accès, non seulement aux zones de sa concession, mais aussi aux autres zones adjacentes dont le site touristique exceptionnel du Pico Cão Grande, ce monolithe de lave de 663 m de haut. En juillet 2013, lorsque nous avons visité cette zone, nous avons personnellement constaté que cette plantation industrielle a vraiment l'aspect d'un camp retranché avec routes barrées et gardiens.



Roça San Nicolau.



Plantation de Palmiers à huile de SOCFINCO.



Baobab près du Lagoa Azul.

« *Le gouvernement a décidé qu'il serait plus avantageux pour le pays de troquer sa biodiversité, qui est unique au monde, pour quelques tonnes d'huile* » poursuit Mário Lopes. Malgré que São Tomé & Príncipe ait signé la Convention sur la biodiversité qu'elle s'est engagée à préserver, cette biodiversité ne pèse pas lourd face aux millions de dollars, aux écoles et aux dispensaires promis.

Un « mouvement civique contre la déforestation », formé de citoyens préoccupés par ce projet, a exigé récemment la suspension des opérations de déboisement jusqu'à ce que soit vérifiée leur conformité avec la législation en vigueur dans le pays. Une pétition a été remise par la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats, Dra Celiza Deus Lima, ainsi que l'ancien procureur Dr Adelino Pereira, à l'actuel Procureur de la République le Dr Frederique Samba.

Mais, il ne faut pas jeter la pierre à ce pays. La société impliquée dans ce projet est belge

(Elle est active également en Indonésie et en Malaisie), et c'est dans beaucoup de produits, que nous achetons, qu'il y a de l'huile de palme. Nous sommes aussi un peu coupables. A nous de briser ce cercle vicieux.

La population est actuellement de 166.000 habitants ; la projection donne pour 2050 : 394.000 habitants, car les moins de 15 ans sont 40 pour cent de la population. Est-ce que ce pays va pouvoir nourrir tous ses habitants dans les années à venir ? Est-ce que cela ne se fera-t-il pas au détriment de son patrimoine naturel unique ?

Sao Tomé est le rendez-vous des birdwatchers du monde entier; nous en avons rencontré quelques-uns. Le but est d'observer et de cocher tous les oiseaux endémiques du pays. Il y a là, peut-être, un débouché touristique important à exploiter et qui pourrait sensibiliser la population à la protection de son milieu de vie. ●



# Legs en duo, une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession stipule que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme la Ligue qui devra, elle payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

# Bienvenue à Jalna,

## le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en couple ou à soixante, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, une réserve intégrale depuis plus de cinquante ans et d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas, la cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

**Les bénéfices sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !**





## TARIF 2014

### PENSION COMPLÈTE

prix par personne par jour

	-12 ans	+12 ans
Groupe de plus de 15 personnes	30 €	33 €
Groupe de moins de 15 personnes	32 €	35 €
BBQ	6,50 €	8 €

Classe inscrite de minimum 25 élèves : 1 professeur gratuit

### REPAS SUPPLÉMENTAIRE

	-12 ans	+12 ans
Petit déjeuner	7 €	7,50 €
Dîner	12 €	13 €
Souper	9 €	10 €
BBQ	17 €	20 €

### LOCATION LITERIE

pour la durée du séjour

Set de draps	4,50 €
Set de draps et couette	8,50 €

### ANIMATIONS

Présentation et visite de la réserve naturelle, animations à thèmes (2 heures)	62 €
--	------

### ACOMPTE

Moins de 20 personnes	212 €
Plus de 20 personnes	530 €

# TARIF 2014

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,  
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89  
Courriel : protection.oiseaux@birdprotection.be

# JALNA AU ♥ DE LA NATURE

# BALADES ET WEEK-END NATURE À JALNA



## FÉVRIER

- **WE nature du 15/2 à 10h au 16/2 à 16h :**  
Sur les traces des animaux sauvages.

## MARS

- **WE nature du 22/3 à 10h au 23/3 à 16h :** Spécial rapaces.
- **Stage du 3/3 à 9h au 5/3 à 16h :** Exprimer et dessiner la nature en compagnie de l'aquarelliste Yves Fagniard.

## AVRIL

- **WE nature du 25/4 de 16h au 27/4 à 14h :** A la découverte de la cuisine de dame nature
- **Stage nature du 7/4 au 11/4 :** « Les p'tits aventuriers de Jalna » (enfants de 6 à 12 ans).

## MAI

- **Balade nature du 3/5 de 10h à 16h :** A la rencontre des oiseaux de Jalna.
- **WE nature du 29/5 au 1/6 :** à la découverte de la cuisine de dame nature.

## JUIN

- **Balade nature du 21/6 de 10h à 16h :** Combien d'hironnelles sont les voisines de Jalna.

## JUILLET

- **We nature du 19/7 à 10h au 20/7 à 16h :** A la découverte des castors autour de Jalna.

## OCTOBRE

- **Balade nature du 11/10 de 10h à 16h :** Le monde mystérieux des champignons de Jalna.

## DECEMBRE

- **Balade nature du 13/12 de 10h à 16h:** Comment reconnaître les arbres de Jalna en hiver ?

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl, rue de Veeweyde, 43 • 1070 Bruxelles  
Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89 • Courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

# La réserve du Fond de Noye a 25 ans

Il était une fois... Sur le territoire du village d'Olloy-sur-Viroin (entité de Viroinval, province de Namur) coule un petit ruisseau tortueux au tracé incertain. Né de deux sources, à Oignies et à Regniessart (altitude 320 m), il rejoint le Viroin à l'altitude de 160 m. L'été, il se fait discret tellement son débit est réduit. L'hiver, il se déchaîne avec les crues, n'hésitant pas à sortir de son lit et à recouper ses méandres.

Sébastien Monnom, conservateur.

## Vous avez dit Noye...

Ce petit cours d'eau qui a du caractère se nomme le ruisseau de Noye ou des Nouées. Il a creusé, au fil du temps, un profond vallon où l'étroite zone inondable fut jadis exploitée par l'homme en prairies de fauche, les versants étant parsemés de carrières en alternance avec la forêt. Une intense activité y régnait, pierres et bois de mine rejoignaient la gare afin d'être chargés sur les trains à vapeur, vers Charleroi et vers Vireux (France).

Peu à peu, les prairies sont abandonnées pour être plantées d'épicéas (le plus souvent) ou évoluent spontanément vers un stade de forêt rivulaire (parfois). D'autres encore sont aménagées en étangs de pêche de loisirs. Le paysage ouvert et fleuri se referme progressivement sous l'ombre des résineux. Les carrières ne sont plus exploitées et le calme revient dans le vallon, à peine troublé par le bruit de l'eau s'écoulant sur les cailloux. Même la petite ligne vicinale Olloy-Oignies est démontée, remplacée

NOS RÉSERVES NATURELLES



CNB



par une piste cyclable en béton début des années quatre-vingts.

La vallée du ry de Noye est, alors et toujours, un endroit où il est bien agréable de se promener et d'observer la nature, facile d'accès via un chemin forestier qui la parcourt sur toute sa longueur, ou via la piste cyclable (suivre les pan-

**“ La vallée du ry de Noye est, alors et toujours, un endroit où il est bien agréable de se promener et d'observer la nature. ”**

neaux indicateurs depuis le centre du village, au départ de l'église par exemple, ou au départ de l'aire de stationnement située à proximité de l'ancien pont de pierres qui enjambe le Viroin).

### **La nature avant tout...**

Puis vint le jour où une pessière âgée est exploitée et, avec quelques autres parcelles de feuillus indigènes, mise en vente. L'idée de créer une réserve naturelle afin d'éviter une nouvelle plantation d'épicéas et de sauvegarder le caractère naturel d'une partie du fond de la vallée

germa dans l'esprit d'une poignée de naturalistes, tombés amoureux de cet endroit. C'est en 1988 que le « Fond de Noye » reçut le statut de réserve naturelle agréée, avant d'être classé en Zone Humide d'Intérêt Biologique (Z.H.I.B.) en 1994. Cette réserve de 3 ha 77a a été acquise en commun par les Cercles des Naturalistes de Belgique (C.N.B.) et la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (L.R.B.P.O.). Un premier plan de gestion fut établi en 1992. La majeure partie de la réserve est conçue comme une réserve naturelle intégrale, où évoluent librement les peuplements forestiers typiques de fonds de vallée. Au contraire, la parcelle mise à blanc est gérée dans le but de recréer un pré de fauche ; les abords de carrières et de terris sont eux périodiquement dégagés pour être maintenus ensoleillés. Ce plan de gestion est en évolution permanente afin de préserver, voire augmenter la biodiversité du site.

### **25 ans plus tard...**

Quel est le bilan de la biodiversité présente dans cette réserve naturelle ardennaise ? Le Fond de Noye est un petit cordon de nature enclavé, qui bien qu'isolé a profité d'une gestion réfléchie et a connu une évolution positive. Cette réserve accueille aujourd'hui une multitude d'espèces, dont certaines rares à l'échelle locale et wallonne. Le principal obstacle à l'épanouissement



de la biodiversité dans la réserve est le passage régulier des sangliers (trop nombreux dans nos forêts) qui transforment les mares à batraciens en souilles boueuses.

- Avifaune : les zones fermées et ouvertes parcourues par le ruisseau offrent de multiples habitats pour les oiseaux comme le Cincle plongeur, le Pic épeichette, les Tarins des aulnes et bien d'autres...
- Herpétofaune : la zone humide de la réserve est contiguë à un pierrier de carrière (zone sèche) ; cette transition entre milieux sec et humide permet d'accueillir rien moins que 12 espèces de reptiles et batraciens !
- Entomofaune : difficile d'établir une liste exhaustive des insectes. Mais on peut souligner la présence de nombreuses libellules (dont le Cordulégastre annelé) et de papillons (dont le Grand mars changeant).
- Hydrobiologie : l'activité humaine est quasiment absente de la vallée. La qualité de l'eau y est exceptionnelle. Son indice biotique atteint 18 sur une échelle de 20. À l'occasion d'un relevé, nous avons eu la chance d'observer des larves de lamproie.
- Botanique : la diversité floristique est loin d'être négligeable. Les sous-bois frais, les chemins ensoleillés, les abords de la carrière, les bords de ruisseau et la mégaphorbiaie nous offrent un cortège de plantes peu banales telles les Laïches

allongées, lisses et paniculées, la Platanthère des montagnes, la Gesse des bois, la Potentille argentée, les Trèfles dorés et pieds-de-lièvre...

### En conclusion...

Après 25 ans de gestion, les différents milieux de cette réserve se développent harmonieusement. Et au fil des inventaires, elle continue de réserver de nombreuses surprises.

Cette gestion, nous la devons à une poignée d'infatigables naturalistes des sections Viroinval et Niverolle & Mouquet qui, chaque année sont fidèles au poste, sur le terrain, pour soutenir le personnel ouvrier des C.N.B. et le Centre Marie-Victorin, mais aussi la L.R.B.P.O. dans leur tâche de conservation de la nature.

Nous vous invitons donc vous aussi à nous rejoindre à la journée de gestion du Fond de Noye ! Cette journée se déroule en deux parties : le matin la gestion consiste au ramassage du produit de la fauche; le midi, possibilité de pique-niquer sur l'aire de repos du RAVEL tout proche, et l'après-midi une visite guidée de la réserve. Si cette journée vous intéresse, elle a toujours lieu dans la dernière décade du mois d'août. ●

### RENSEIGNEMENTS

**CNB**, rue des Ecoles, 21 - 5670 Vierves-sur-Viroin  
Tél. 069 399 878 - cnbcmv@skynet.be



Vos dons font la  
**Différence !**

## **Aidez-nous à les aider !**

**Les accueillir dans nos réserves naturelles**

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles, ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

# merci

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01  
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles  
en mentionnant : « Don réserves naturelles. »

# Le DNF montre l'exemple

La ville de Rochefort est située dans une dépression, creusée par la Lomme, et entourée de prairies et de bois. Cela procure une bonne réserve en insectes. Une colonie de Martinets occupe, depuis longtemps, les ruines du château Comtal à Rochefort, mais celle-ci risque de voir diminuer ses effectifs à cause de travaux de maintenance.

Jean-Pierre Breuls (Agent des Forêts)

Pour pallier à ce risque, et profitant des travaux de rénovation des bâtiments de l'école St Jean, XXIII rue de la Sauvenière à Rochefort, monsieur Jean-Sébastien Sieux, Chef de cantonnement à Rochefort, a fait placer des nichoirs, avec l'autorisation de notre hiérarchie. Placement gratuit, par le patron de l'entreprise de rénovation, de 10 nichoirs à Martinets et Chauves-souris combinés.

En face, sur le bâtiment occupé par le service D.N.F \*, placement bénévole de 10 nichoirs en béton-bois, réalisés par un pompier de Rochefort, et un ouvrier domanial pour les Hirondelles de fenêtres.



Nichoirs à Hirondelles de fenêtre.



Nichoirs à Martinets et Chauves-souris.

Dans le cadre des aménagements «des combles et clochers», en collaboration avec Mr Francis Bathy qui est administrateur de la Ligue, nous avons amélioré et aménagé les nichoirs dans la tour de l'église pour les Choucas des tours, les Chouettes effraies, les Chauves-souris et les Martinets. ●

\* D.N.F. : Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie

## Le saviez-vous ?

• « Oiseaux » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x]

• « Oiseau » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles. Eh oui !

# L'éolienne & l'Oiseau

**Le projet éolien est actuellement débattu au niveau de la Région wallonne. Les éoliennes tuent les oiseaux ! C'est souvent l'argument invoqué par les détracteurs de cette nouvelle énergie. Par contre, ceux qui sont favorables minimisent son impact sur l'avifaune. Qu'en est-il exactement ?**

Jean-Claude Beaumont

## Préambule

Dans le présent article, seul l'aspect « avifaune » sera évoqué. La préservation des paysages, le rendement énergétique sont d'autres aspects du problème que nous n'aborderons pas ici. Par contre, une comparaison avec d'autres énergies peut éclairer le débat.

## Les énergies fossiles et les oiseaux

On se rappellera la longue série noire, c'est le cas de le dire, des naufrages de pétroliers. Torrey Canyon, Amoco Cadiz, Tanio, Exxon Valdez, Braer, Sea Empress, Erika, Prestige, et bien d'autres sont autant de catastrophes qui ont engluyé

un nombre considérable d'oiseaux et anéanti faune et flore marines.

Le déballastage (et non le dégazage comme en parlent souvent les médias) des navires en mer est une pratique interdite (on en compte 300 par an rien que pour les eaux françaises, chiffre de 2001). Cette pratique occasionne une pollution récurrente, moins spectaculaire, mais encore beaucoup plus meurtrière pour les oiseaux marins que les catastrophes épisodiques.

Les oiseaux sont aussi victimes des torchères des plateformes pétrolières, des raffineries et des terminaux méthaniers. Cette année, environ 7.500 oiseaux migrateurs sont morts, en



Jean-Claude Beaumont

une seule nuit, en survolant le terminal de gaz naturel de Saint-Jean, dans la province de Nouveau Brunswick au Canada.

Les oiseaux victimes du pétrole se comptent, hélas, en millions !

Le réchauffement climatique, dû à l'utilisation de ces mêmes énergies fossiles, va perturber

## “ Les oiseaux victimes du pétrole se comptent en millions ! ”

et perturbe déjà certains écosystèmes. Des espèces d'oiseaux vont se raréfier ou disparaître.

Le nucléaire n'est pas en reste. Des accidents à répétition (Tchernobyl, Three Miles Island, Fukushima) contaminent, pour des centaines d'années, des zones entières et par conséquent, des milliers d'oiseaux.

Tout comme les éoliennes, les lignes à haute et à moyenne tension, (5.650 km en Belgique) sans compter les lignes basse tension sont des constructions aériennes. On estime qu'elles tuent par collision et par électrocution : plusieurs oiseaux par km de ligne et par an. Les victimes, au niveau européen, se comptent aussi par millions.

Les énergies fossiles sont vouées à disparaître faute de ressources. Il faut trouver des alternatives ? L'énergie du vent est, avec l'énergie hydraulique, géothermique, marémotrice, photovoltaïque, une des nombreuses alternatives. L'éolienne est une solution, pas la solution. Un mix-énergétique, regroupant un maximum d'énergies locales et diversifiées, combiné avec des économies d'énergie serait la voie à suivre.



Le vent contre le nucléaire ? Centrale nucléaire et moulin à vent de Doel au nord d'Anvers.

## Les éoliennes et les oiseaux

Le premier impact de l'éolienne sur l'avifaune, et non des moindres, est la phase de construction. Comme tous les chantiers, ceux-ci perturbent la faune sur une superficie importante surtout pendant la saison de nidification. Les oiseaux quittent tout simplement la zone. Cette zone d'exclusion peut atteindre 600 mètres de rayon autour du parc éolien. Plus ou moins 11 ha, par éolienne, perdus pour les oiseaux.

## “ Les oiseaux quittent tout simplement la zone. ”

Ensuite, à la mise en service, l'éolienne crée l'effet « épouvantail ». Elle ne fait pas seulement fuir les oiseaux mais elle les empêche de se réinstaller et de nidifier. Pour certaines espèces, c'est une perte d'habitat non négligeable. Les complexes d'éoliennes en Wallonie sont situés, en général, sur des plateaux voués à l'agriculture. Ils sont constitués principalement de monocultures de céréales, de betteraves, de colza, etc. Il n'y a pas, ou peu, de haies, de prés, de bosquets, de bocage. Ces plateaux sont, de ce fait, des milieux pauvres en oiseaux sé-



Réserve naturelle et éoliennes dans le port de Rotterdam.

dentaires. Donc l'impact sur cette avifaune semble moins important sauf peut-être pour les oiseaux spécifiquement liés et attirés par

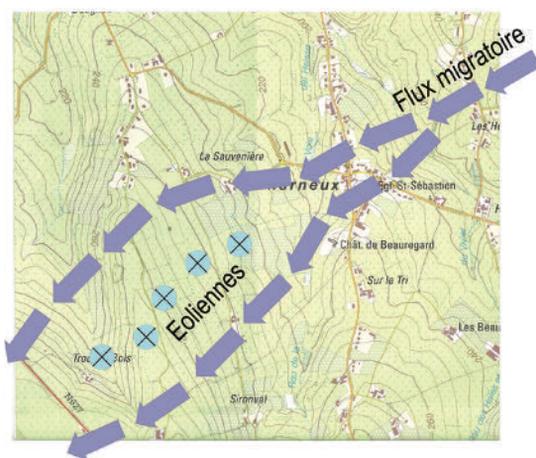
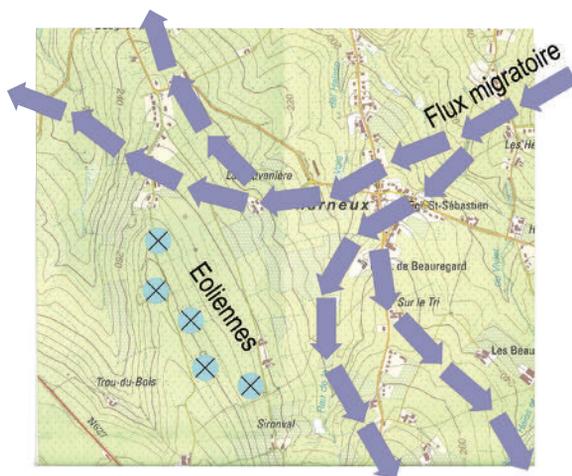
## “ Elles obligent les oiseaux à faire de longs détours. ”

ces milieux agricoles comme les busards, les vanneaux.

Pour ce qui concerne les oiseaux migrateurs, l'effet « épouvantail » joue aussi ici. Les oiseaux

évitent simplement les éoliennes. Un second effet dû à leurs implantations sur le terrain peut jouer, si celles-ci sont placées perpendiculairement à l'axe de vol. Elles créent, alors, l'effet « barrière ». Les oiseaux sont obligés de faire de longs détours. Leurs déplacements et migrations sont perturbés (Voir croquis). Pour ce qui est du risque de collision : les petits oiseaux volent à faible hauteur, et les grands oiseaux migrent très haut dans le ciel, bien plus haut que les éoliennes : comme les Grues, les Cigognes et certains rapaces. Le risque de collision est peu important.

Il en va tout autrement pour les oiseaux planeurs. Les Vautours, les Cigognes, planent dans le ciel pour observer leurs territoires et chercher de la nourriture. Ces oiseaux utilisent généralement les courants ascendants. Les éoliennes sont souvent implantées sur les sites favorisant ces courants et augmentent ainsi les risques de collision (Barrios et Rodriguez 2004). Les oiseaux de proie seraient aussi victimes, car ils seraient moins attentifs aux pales des éoliennes quand ils fixent leur attention sur une proie lorsqu'ils chassent. Ainsi, de 100 à 300 cas de mortalité





Parc éolien de Port Saint Louis du Rhône : L'effet « barrière » à éviter



Parc éolien près de Caen en Normandie : En petit groupe, c'est mieux.

d'oiseaux de proie ont été rapportés annuellement dans le parc éolien « Altamont Pass Wind Resource Area » situé en Californie (Orloff et Flannery 1992). La rencontre avec une pale dont l'extrémité peut atteindre 270 km/heure est toujours fatale.

Aux Etats-Unis, la situation est bien différente de chez nous, les éoliennes dans un seul site se comptent par centaines.

Plusieurs cas ont été rapportés de Vautours tués en Espagne. Mais là aussi l'implantation des éoliennes est différente de chez nous ; elles sont alignées par dizaines sur les crêtes des montagnes, justement là où les Vautours se rassemblent.

### Les chiffres

Les statistiques sont-elles fiables ? Difficile de ce faire une idée. Au Danemark, une ferme éolienne offshore (Nysted Offshore Wind Farm) située sur une voie de migration d'anatidés tue en moyenne 1,2 oiseau par an et par éolienne.

En France, en octobre 2009, les élèves du collège normand « Rachel Salmons » ont prospecté les zones sous les éoliennes, sur le territoire de la commune de Gueures. La veille le professeur avait déposé, un peu partout, treize

poussins morts. Ce stratagème avait pour but de juger de la qualité de la recherche et de vérifier si une prédation éventuelle par les corvidés, les renards avait eu lieu. Cette prédation aurait faussé tous les chiffres. Au final, aucun cadavre d'oiseaux sauvages ne fut trouvé. Par contre les poussins ont tous été retrouvés. Quelques jours plus tard, un Étourneau fut découvert, à cet endroit, par un ornithologue du Groupe Ornithologique Normand (GON).

**“ Au final, aucun cadavre d'oiseaux sauvages ne fut trouvé. ”**

Dans la documentation disponible on estime le taux de collision entre 0,01 à 23 morts chaque année par éolienne. Ces chiffres varient suivant qu'ils viennent des pros ou des contres.

Selon l'Ademe (Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en Europe, les éoliennes tuent, en moyenne et par an, entre 0,4 et 1,2 oiseaux, bien moins que l'hécatombe causée par les lignes électriques ou les immeubles par exemple.



Gansu Guazhou (Chine) : Trop d'éoliennes mélangées avec des lignes à haute-tension : danger pour les oiseaux

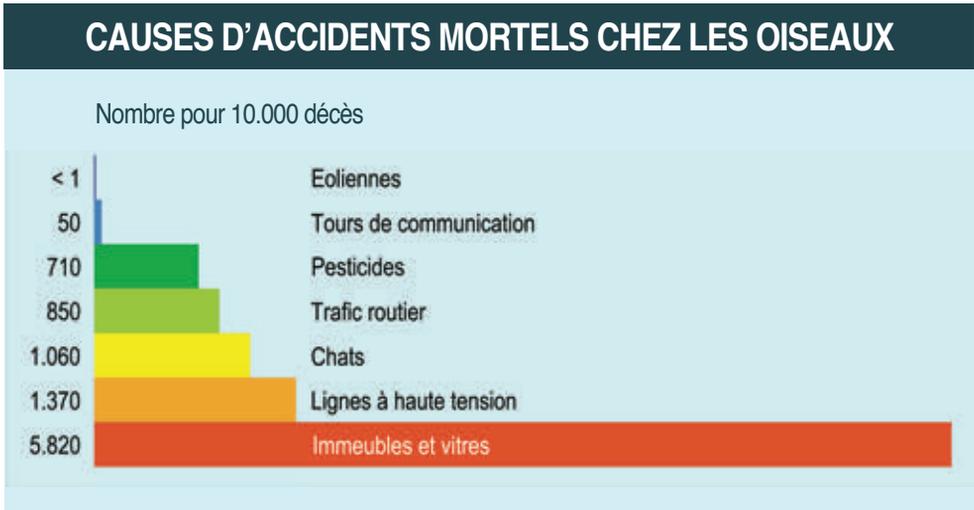
Chers lecteurs, il ne tient qu'à vous de vous promener sous les éoliennes et ainsi de constater par vous-mêmes qu'il n'y a pratiquement pas d'oiseaux victimes.

Une étude commandée par le gouvernement américain par Wallace P. Erickson, Gregory D. Johnson, et David P. Young Jr. démontre que la mortalité liée aux éoliennes est négligeable par rapport à plusieurs autres causes comme la circulation routière, les chats, les immeubles vitrés, les pesticides, les lignes à haute tension, et j'ajouterais les marées noires, la chasse, l'urbanisation galopante et la disparition des milieux naturels.



Philippe Moëns

La cigogne noire pourrait être menacée par les éoliennes si celles-ci sont mal placées.





## LES ÉOLIENNES ET LES CHAUVES-SOURIS

De nombreuses études, réalisées dans plusieurs pays, ont démontré que les éoliennes causent la mort de chauves-souris. Les évaluations tournent entre 1,2 et 46,3 chiroptères par éolienne, par an, aux États-Unis (Johnson 2004). La mortalité varie selon les habitats et les espèces\*.

Cette mortalité, qui affecte surtout les chauves-souris migratrices (90 %), est d'autant plus interpellante que beaucoup d'espèces de chiroptères sont classées vulnérables ou menacées. (Pasqualetti, Righter and Gip 2004 dans Kuntz 2004)

Peu d'études ont cherché à étudier les comportements des chiroptères autour des turbines et à découvrir les causes exactes de mortalité. On parle de collision ou de mort par dépressurisation due à la rotation des pales. Au États-Unis, la majorité des mortalités surviennent durant la période de migration automnale (entre la mi-juillet et la mi-septembre). La plupart des carcasses retrouvées sont des adultes. (Johnson et al. 2000, Erickson et al. 2004, Johnson et al. 2004, Kerns, Erickson et Arnett 2005).

Tout comme pour les oiseaux, les éoliennes causent, aussi, la perte de terrains de chasse et perturbent le déplacement des populations de chauves-souris.

En fait, c'est le bon choix de l'emplacement des

éoliennes qui est prépondérant si l'on veut éviter une trop grande mortalité de chauves-souris. Les milieux forestiers et les lisières forestières doivent être absolument bannis, de même que les plans d'eau et les refuges hivernaux naturels (grottes) ou artificiels (souterrains, glaciers, forts abandonnés) Le fort d'Emines, par exemple, situé au nord de Namur est classé comme « Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique » (CSIS). Elle abrite une colonie de chauves-souris. Cette zone aurait dû être exclue intégralement de la zone favorable aux éoliennes. Malheureusement, dans le projet de l'éolien wallon, le site est entouré de moulins. C'est une erreur incompréhensible. Réclamations ont été faites au Ministre lors de l'enquête publique.

Pour minimiser les risques de mortalité chez les chiroptères, outre choisir les bons emplacements, on peut envisager l'arrêt automatique des turbines lorsque des chauves-souris sont détectées à proximité. Ce système de détecteurs-radar (Chirotech) a été mis en fonction dans le sud de la France. Les tests effectués ont démontré une baisse significative du taux de mortalité entre les éoliennes équipées du système et celles qui ne le sont pas. ●

\*Fabienne Côté : «Impact des éoliennes sur les chauves-souris», (revue de littérature) - 2007 - Québec (Canada).



Jean-Claude Beaumont

## Devoir de précaution

Le développement du parc éolien wallon n'est pas incompatible avec la conservation de la nature et de la biodiversité. Il faut avant tout respecter certains critères d'implantation, et les études d'incidence doivent être menées avec sérieux par des gens compétents en matière environnementale, ce qui n'est pas toujours le cas. Des éoliennes, oui, mais pas n'importe où et pas n'importe comment.

## Pas n'importe quand

Et avant tout, pas n'importe quand. Il faut éviter de construire les moulins à vent au printemps, pendant la saison de nidification.

## Pas n'importe où

L'implantation se fera hors des couloirs migratoires. Elles seront toujours alignées parallèlement au flux général estimé des populations d'oiseaux. Par exemple : entre une aire de refuge et une aire de nourrissage ou entre deux milieux humides. Les endroits à haute valeur biologique seront évités (réserves naturelles, réseau Natura 2000, ...) de même que dans les zones de nidification d'oiseaux menacés ou dans les zones riches en oiseaux.

Les zones forestières devraient rester vierges de toutes implantations. Malheureusement, le Gouvernement wallon persiste à vouloir installer

des éoliennes en zone forestière. Le projet de construire cinq éoliennes entre Grune et Nasogne, à proximité immédiate de grands massifs forestiers, n'aurait pas dû être accepté. Car, là, vivent la Cigogne noire et certains grands rapaces, tels le Milan noir ou le Milan royal. Espèces très sensibles qui pourraient être menacées par les éoliennes. Dans ce dernier cas, une compensation environnementale symbolique a été octroyée pour pallier à la perte d'habitat de la Cigogne noire. Elle consiste en la création de deux mares. L'autorisation ne dit pas de quelle grandeur elles doivent être. On est sûr que ce sera le minimum du minimum. Ce système de compensation est très malsain ; il donne bonne conscience aux uns et aux autres et justifie certaines atteintes graves à notre environnement.

Il faut aussi éviter la concentration de trop d'éoliennes en milieu ouvert, et privilégier les implantations dans des milieux industriels, ou autoroutiers, ou fortement dégradés, ou dans les grandes zones de monoculture.

## Pas n'importe comment

Il faut proscrire les implantations linéaires, ou les implantations trop denses. Des avertissements sonores peuvent aussi être installés afin de prévenir les oiseaux, comme c'est le cas en France, sur certaines lignes à haute tension.

Il existe aussi des systèmes de détection de mouvement migratoire d'oiseaux (en grand nombre) qui arrête automatiquement les éoliennes. Ce système est déjà en fonction au Portugal.

**En conclusion :** bien qu'elles grignotent un peu plus la surface disponible pour l'avifaune, les éoliennes sont moins menaçantes que les énergies fossiles. ●



# Le legs, perpétuez la vie !

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

## VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

### Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) ..... (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à ..... (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :  
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de ..... euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...),  
situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

# Des cétacés en mer du Nord

Si, pour certains, le milieu océanique peut paraître loin, il est pourtant l'un des acteurs principaux de notre survie. Les océans nous fournissent 80 % de l'oxygène que nous respirons. Difficile de s'imaginer une vie florissante dans nos eaux froides, et pourtant ! L'eau et les sédiments de la mer du Nord recèlent une grande diversité de faune et de flore.

Nadège Pineau

La partie belge de la mer du Nord ne couvre que 3454 km<sup>2</sup> (1/2 % de celle-ci), pour une profondeur moyenne de 20 à 30 mètres.

D'une grande richesse de vie, elle n'en demeure pas moins un écosystème extrêmement fragile, subissant constamment les nombreuses pressions anthropiques :

- D'une part, la pêche, les rejets de substances

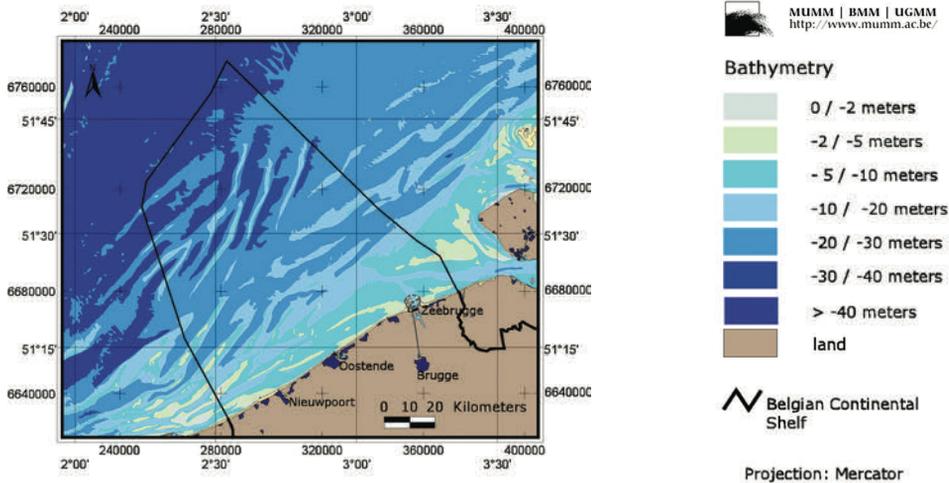
dangereuses et l'enrichissement excessif de la mer en substances nutritives représentent les premiers problèmes observés.

- D'autre part, notre mer est traversée par diverses voies maritimes extrêmement fréquentées, entraînant des risques de pollution aux hydrocarbures (petites pollutions occasionnelles à grandes nappes d'hydrocarbures).

- La mer du Nord est également riche en miné-



## PLATEAU CONTINENTAL BELGE ET BATHYMETRIE



raux ; le sable et le gravier y sont donc exploités pour l'industrie et la construction.

● Et n'oublions pas le tourisme et les loisirs, qui représentent une activité socio-économique importante. «La côte belge est un lieu d'attraction touristique qui accueille aussi bien des visiteurs belges qu'étrangers. Chaque année, ce ne sont pas moins de 30 millions de personnes qui fréquentent notre littoral, dont environ 17 millions qui y séjournent. Ce qui produit également des effets sur les dunes, les plages et l'eau.» (UGMM: <http://www.mumm.ac.be/FR/NorthSea/index.php>).

### Les espèces de cétacés que vous pourriez croiser :

#### Le Cachalot (*Physeter Macrocephalus*)



De la famille des odontocètes (cétacés à dents), le Cachalot est l'un des plongeurs les plus performants, chassant jusqu'à 3 km de profondeur.

Sa particularité est sa grande tête carrée, remplie de spermaceti, pour lequel il a été longtemps chassé (le spermaceti est une substance très huileuse, utilisée pour la fabrication de bougies etc...). Le Cachalot peut faire jusqu'à 18,33 mètres de longueur, et se nourrit surtout de grands calmars.

#### La Baleine à bosse (*Megaptera Novaeangliae*)



De la famille des mysticètes (cétacés à fanons), cette Baleine est connue pour les spectacles qu'elle offre en surface (sauts, dresse la tête ou la queue hors de l'eau, frappe l'eau de ses nageoires pectorales et caudales). Pouvant aller jusqu'à une taille de 18 mètres, elle couvre jusqu'à 16 000 km lors des migrations saisonnières, des eaux froides, où elle s'alimente de krill et de petits poissons en faible profondeur, vers les eaux tropicales où elle s'accouple et met bas.

### La Baleine franche des basques (*Eubalaena Glacialis*)



De la famille des mysticètes, la Baleine franche des basques est un cétacé peu farouche et très curieux. Elle se rapproche souvent des petites embarcations, se frottant contre leur coque. Pouvant faire jusque 18,3 mètres de longueur, elle se nourrit de plancton et de petits crustacés.

### Le Rorqual à museau pointu (*Balaenoptera Acutorostrata*)



De la famille des mysticètes, cette Baleine se déplace le plus souvent en petits groupes. Curieuse, il lui arrive d'observer les bateaux en dressant la tête hors de l'eau. D'une taille maximum de 9,8 mètres, elle se nourrit surtout de krill, d'autres crustacés et de petits poissons qu'elle « engouffre » généralement près de la surface.

### L'Orque (*Orcinus Orca*)



De la famille des odontocètes, l'Orque est un des cétacés les plus célèbres. Très sociable, il

forme souvent un groupe basé sur un système matriarcal, où toute la famille s'affaire à l'éducation des juvéniles. D'une taille allant jusqu'à 9,8 mètres, il a un régime alimentaire très éclectique, variant selon les régions, variant même selon les populations d'une même zone.

### Le Globicéphale noir (*Globicephala Melas*)



De la famille des odontocètes, les Globicéphales se rassemblent souvent en grands groupes, parfois associés à d'autres espèces (comme le grand dauphin) et s'échouent périodiquement en masse. Nageant tranquillement, se laissant parfois flotter à la surface, le Globicéphale s'approche souvent des bateaux peu rapides, mais les adultes sont généralement plus farouches. Jusqu'à 7,6 mètres de longueur, il se nourrit de poissons et calmars capturés en eaux profondes et de nuit, mais aussi près des côtes.

### Le Dauphin de Risso (*Grampus Griseus*)



De la famille des odontocètes, le Dauphin de Risso se caractérise par les nombreuses cicatrices qui recouvrent son corps (adultes seulement). Plutôt fuyant, il arrive toutefois qu'il nage à l'étrave ou le long des bateaux. D'une lon-

gueur de 4 mètres maximum, il se nourrit principalement la nuit de pieuvres, seiches, calmars et krill qu'il capture dans les eaux des plateaux continentaux.

### **Le grand Dauphin** (*Tursiops Truncatus*)



Ce Dauphin peut être très familier, dans de nombreuses régions, et offre fréquemment de belles performances aériennes. Malheureusement, depuis notamment la diffusion de la série « Flipper », il souffre beaucoup de la sympathie qu'il inspire, et est donc l'espèce principale de Dauphin présente en delphinarium. Il peut faire jusque 4,1 mètres de longueur, et se nourrit de poissons, krill et autres crustacés qu'il désoriente en sautant et frappant de la queue.

### **Le Dauphin rayé** (*Stenella Coeruleoalba*)



Le Dauphin rayé est un dauphin extrêmement agile, pouvant effectuer des sauts périlleux avant et arrière, et des vrilles de la queue. C'est un nageur rapide et énergique, qui se déplace par groupes denses de 20 à 50 individus, voire plusieurs centaines. D'une taille maximum de 2,7 mètres, il se nourrit de petits poissons en bancs et de céphalopodes, à des profondeurs variées.

### **Le Dauphin commun à bec court**

(*Delphinus Delphis*)



Ce Dauphin nage rapidement, souvent en grands groupes tumultueux qui agitent la surface lorsqu'ils sautent (visible de loin par mer calme). Il est reconnaissable par le « sablier » qui se dessine sur son flanc. D'une taille de 2,7 mètres maximum, il se nourrit surtout la nuit, lorsque les poissons, calmars et krill remontent à la surface.

### **Le Lagénorhynque à bec blanc**

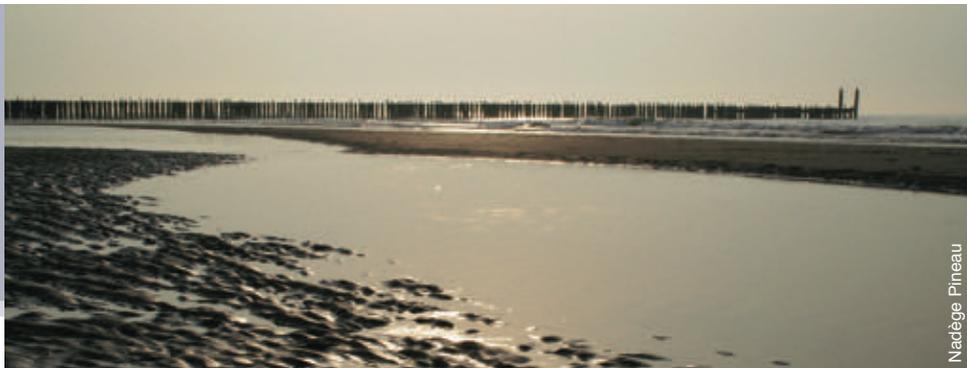
(*Lanorhynchus Albirostris*)



Ce Dauphin est moins démonstratif que la plupart des petits dauphins, mais nage souvent rapidement et puissamment. Il fréquente les eaux peu profondes, tempérées et froides, des plateaux continentaux. D'une taille maximum de 3,1 mètres, il se nourrit de poissons, crustacés et pieuvres. Ces Dauphins chassent souvent en coopérant à plusieurs et près du fond.

### **Le Marsouin commun** (*Phocoena Phocoena*)





Nadège Pineau

Les Marsouins sont généralement discrets en surface et effectuent peu d'acrobaties. Souvent en retrait, ils sont parfois attirés par les bateaux lents mais nagent rarement à l'étrave. Ils se déplacent en petits groupes dispersés, par paire mère/petit, ou seuls. D'une taille maximum de 1,9 mètre, ils chassent, plutôt près du fond, les bancs de poissons, céphalopodes et petits crustacés.

Malheureusement, le nombre d'échouages de cétacés sur nos côtes ne cesse d'augmenter. De manière générale, les échouages sont dus à quatre facteurs principaux : la topographie et les courants marins locaux, les collisions avec

les navires, la pollution sonore liée à l'activité humaine et la pêche accidentelle.

Les océans sont le système vital de la planète. Depuis 1950, nous avons perdu 30 % de l'oxygène produit par le phytoplancton. Il est donc important de veiller à ce que cet écosystème perdure, et chacun peut y prendre part. ●

#### SOURCES :

<http://www.mumm.ac.be>

<http://www.marinespecies.org>

<http://www.species.be>

Guide des mammifères marins du monde,

Hadoram Shirihai, Les guides du naturaliste, 2006

# 2014

Toute l'équipe de La Ligue Royale Belge pour la  
Protection des Oiseaux vous souhaite une bonne et  
heureuse année 2014 dans le respect  
des oiseaux et de l'environnement.



## LRBPO

# Cartes de vœux et calendrier 2014

Voici venu le temps des cartes de vœux 2014, que la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux édite à l'intention des amis des oiseaux.

Cette année, petite nouveauté, elles sont au nombre de cinq au lieu de dix. Le montant est de 6,34 € (frais d'envoi inclus) pour la Belgique et de 8,09 € (frais d'envoi inclus) pour l'Europe.

Nous vous proposons également notre calendrier de l'Oiseau 2014, relooké. Son prix très démocratique est de 12,01 € (frais d'envoi inclus) pour la Belgique et de 16,18 € (frais d'envoi inclus) pour l'Europe.



Vous pouvez les commander en versant le montant au numéro de compte suivant :  
BE43 0000 2965 3001 de la LRBPO - rue de Veeweyde, 43-45 à 1070 Bruxelles, en mentionnant :  
« Commande cartes de vœux et / ou calendrier ».



LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX

# Salon Les Oiseaux des Jardins Un beau succès !

C'était une première : la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, et la Ville de Gembloux à travers son PCDN\* ont organisé, les 16 & 17 novembre dernier, un salon pour découvrir les oiseaux de nos jardins et, plus largement, la biodiversité de nos lieux de vie.

\*Plan Communal de Développement de la Nature.

L'équipe LRBPO

## Des expositions de grande qualité

Dans la salle du foyer communal, Yves Fagniard présentait ses aquarelles : des oiseaux, dessinés sur le vif, des compositions, très recherchées, tout en douceur. On sent une vraie passion et une connaissance approfondie de la nature chez cet artiste. De plus, Yves présentait une nouveauté : ses céramiques animalières.

Tout en finesse, les peintures de Catherine Sevrin sont réalisées sur porcelaine. Un travail minutieux réalisé avec un pinceau à un seul poil. Ces plumes sont plus vraies que nature ; elles ont eu la faveur princière.

Les photographies d'Etienne Lenoir sont exceptionnelles par le travail de

composition, très contemporains et par leur netteté incroyable. Nous saluons la performance du photographe de pouvoir saisir l'oiseau de cette façon, dans son milieu, sans le perturber.

Magalie Tomas Milan, Riva Bella et Agrophot présentaient également leurs œuvres dont certaines étaient sublimes.

Les écoles de l'entité gembloutoise ont été mises à contribution. Un concours, ayant le même thème que le salon, a été organisé à l'occasion. Chaque classe devait réaliser un dessin. Nous avons été surpris par l'imagination des enfants, les couleurs

LA LIGUE EN ACTION





et la présentation. Du beau travail. Les meilleurs ont été récompensés.

### Des stands très diversifiés

Outre le stand de la Ligue, du Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage d'Anderlecht (tenu par Dominique Hoste), et du Centre nature de Jalna (tenu par Chantal Renault), il y avait le stand du PCDN de Gembloux et du Contrat de Rivière (tenu par Pascaline Leruth).

On vous disait tout : sur la Chouette chevêche au stand « Noctua » (Thierry Votquenne), sur les nichoirs à abeilles solitaires au stand « La Salamandre », Régionale des Cercles des Naturalistes de Belgique (Anne-Marie Meirlaen), sur l'avifaune au stand « Aves Namur/Natagora » (André Monmart), sur les nichoirs avec caméra au stand « Cheap t'chip » (Vincent De Longueville),

sur les nichoirs suédois au stand « Bobizz », sur les livres « Nature » au stand « Trésors de la Nature » (Sandra Van Dijck) et sur les jumelles Busshnell (Ludivine Janssens).

La Province de Namur présentait une série

remarquable de panneaux, sur ses réalisations en matière de biodiversité, également très impressionnante (Hubert Raeymackers).

### Un large éventail d'activités et d'animations

Des conférences étaient également organisées tout au long de ces deux journées. Pascal Colomb (Ecosem) présentait le « Jardin au naturel », NaturoKids. Monsieur Frédéric Vanhamme expliquait comment aider les oiseaux en hiver, et notre Directeur, Yvan Bruyninckx, ( une première pour lui ), nous entretenait sur les Centres de réhabilitation pour la faune sauvage. Yves Fagniar nous a parlé, petit film à l'appui, de la Barge à queue noire, et Pascaline Leruth des jardins au sein du PCDN de Gembloux.

Ces conférences avec Antoine Depierreux en régie, ont eu un beau succès ; pour certaines, il a fallu rajouter des sièges...

Ludivine Janssens et Pascaline Leruth nous ont guidés dans les jardins pour nous expliquer la gestion différenciée de ceux-ci, afin d'en améliorer la biodiversité tandis que Michel Van

Juloune Beaujean  
Cécile Cuyp

Emilie Beaumont

Driessche, nous a montré les oiseaux des zones naturelles de Gembloux. Un atelier de fabrication de nichoirs, destiné aux enfants, était organisé par Naturokids, Frédéric Vanhamme et sa fille Kalhya. C'était plaisir de les voir assembler et clouer à qui mieux mieux. Des jeux en bois, pas toujours faciles, même pour un adulte, étaient à leurs dispositions.

### Et n'oublions pas l'intendance

Pour nous rassasier : Cuisine nature, ses soupes et croque-monsieur (Joëlle Beaujean et son mari), Alain Hamelinck : ses tartes. Les scouts de l'entité se sont occupés du bar, ils n'ont pas chômé.

### Le Public au rendez-vous

C'est avec satisfaction que nous avons accueilli, dès le samedi matin, un nombreux public : plus de 1000 visiteurs. Les demandes de renseignements étaient nombreuses et les questions pertinentes. On a senti, à cette occasion, qu'il y avait un vrai engouement à vouloir accueillir la nature dans son jardin. On ne compte plus les anecdotes que les gens nous racontent à propos de leur Rougegorge, de leurs Mésanges ou de leurs Moineaux.

### Un beau cadeau

Le dimanche à onze heures, nous avons eu l'immense joie de recevoir la visite de son Altesse Royale le Prince Laurent et son épouse la Princesse Claire, accompagnés du Secrétaire général de la Maison de Sa Majesté le Roi, Monsieur Philippe Krikelka. Accueilli par le Collège communal, Monsieur le Bourgmestre Benoît Dispa en tête, par la Ministre de l'Agriculture Madame Sabine Laruette et par le Conseil d'Administration de la Ligue : Jean-Claude Beaumont, Michel David, Emmanuel Verhegghen et Roland Rosseel, le couple princier a eu du mal à se frayer un passage tant il y avait de personnalités, d'admirateurs et de médias. Pas moins de quatre chaînes de télévision étaient présentes, dont la télévision flamande VTM, en plus des journalistes de la presse écrite.

Le Prince et la Princesse se sont vive-



Jean-Claude Beaumont



ment intéressés à tous les stands, ont été à l'écoute de tous, bien loin de l'image que colportent parfois les médias. Le Prince Laurent est vraiment en phase avec la protection des oiseaux. C'est un honneur pour nous d'avoir une personnalité aussi importante qui apprécie et encourage nos idéaux. La visite a largement dépassé le timing prévu. Elle s'est terminée par la remise des prix du concours de dessins et par le verre de l'amitié. Le Prince nous a suggéré une action intéressante concernant les oiseaux migrateurs. Il est prêt à nous aider dans ce projet (Nous en reparlerons plus tard).

### Une armada de bénévoles

Ces deux jours feront date dans l'histoire de la Ligue. C'est grâce à notre chargée de mission, Ludivine Janssens, que nous les devons. Merci à elle. Merci à tous les bénévoles qui se sont dévoués pour l'occasion (Sandrine, Nadège, Julie, René, Geneviève, Claudine, Monique, Anne-Lise, Fabienne, Logan, Emy, Christofer, Antoine, Emilie, Chantal...).

Merci aussi au personnel de la Ligue (Nadine, Yvan, Jérôme, Dominique) et au personnel communal. ●

LA LIGUE EN ACTION



De gauche à droite : Le Bourgmestre Benoît Dispa, le Président de la Ligue Jean-Claude Beaumont, le Vice-Président Michel David, la Princesse Claire, le Prince Laurent, la Ministre Sabine Laruelle et Ludivine Janssens l'organisatrice du salon. En bas, Kalhya et ses petits amis

# Observe les Oiseaux tout au long de l'année

Apprends à observer les oiseaux que tu croises au fil de l'année !

Prends une paire de jumelles et tente de reconnaître les oiseaux que tu aperçois ! Si tu vas te balader dans les bois ou les campagnes, veille à ne pas mettre des vêtements trop voyants. Habille-toi plutôt en brun ou vert, afin de moins effrayer les oiseaux ! Pendant tes promenades, essaie de toujours respecter la nature et le calme des oiseaux et des autres animaux sauvages. Pour apprendre rapidement, tu peux également demander l'aide d'un ornithologue. Attention, ce n'est pas forcément un homme savant qui porte des grosses lunettes et des bouquins sous le bras ! C'est juste quelqu'un qui trouve du plaisir à regarder et étudier les oiseaux.



JUNIOR

## Janvier

## 1<sup>er</sup> MOIS



Bonne Année ! Les fêtes de fin d'année ce n'est pas pour tout le monde. Le manteau de neige rend la vie difficile aux oiseaux. Il devient très important de faire attention à garnir les tables de nourrissage. Avant de mettre de la nourriture, n'oublie pas de bien enlever la neige qui se serait introduite dans les mangeoires : la nourriture doit rester bien au sec ! Certains oiseaux ne sont ni granivores, ni insectivores, mais carnivores. Ils se nourrissent d'autres animaux. Les Chouettes effraies chassent principalement des petits rongeurs (souris, campagnols). L'Épervier, lui, est spécialisé dans la chasse aux petits oiseaux. Dans la campagne, le Faucon crécerelle se nourrit principalement de rongeurs.

Ces oiseaux de proie (ou rapaces) jouent un rôle très important dans la pyramide alimentaire, tout comme les corvidés (Pie, Corneille, Corbeau, etc.) et les mammifères carnivores (Renard, Fouine, Belette, etc.) Il ne faut pas penser qu'ils sont cruels parce qu'ils s'attaquent à une souris ou à une mésange : manger et être mangé, c'est la « loi de la nature » ! Les prédateurs naturels sont indispensables pour un bon équilibre dans la faune sauvage.

# Février

# 2<sup>ème</sup> MOIS

Les Oiseaux n'attendent qu'une seule chose : le retour du beau temps et l'abondance de nourriture. Avec la hausse des températures, les insectes vont augmenter.

Dans le monde moderne, les oiseaux cavernicoles trouvent difficilement des cavités dans lesquelles ils peuvent nicher : les vieux arbres creux sont abattus, les murs des habitations sont isolés, les greniers sont rendus inaccessibles. La pose de nichoirs est donc très utile. Il y a de nombreuses sortes de nichoirs, chacun étant destiné à telle ou telle espèce d'oiseaux. Il est donc conseillé d'installer plusieurs types de nichoirs dans ton jardin ou près de ton école, afin de venir en aide à différentes espèces d'oiseaux.

Chaque hiver, il est bon de nettoyer les nichoirs : mais uniquement avec de l'eau et une brosse, sans utiliser de détergents ou autres produits chimiques, souvent dangereux pour les oiseaux. Si les nichoirs sont utilisés par les oiseaux pour la reproduction au printemps et en été, ils permettent également à d'autres de trouver un refuge en hiver, pour y passer la nuit. Ils sont donc doublement utiles !



# Mars

# 3<sup>ème</sup> MOIS



La nature se réveille. Les oiseaux commencent à rechercher l'endroit où ils vont construire leur nid, bien à l'abri dans un endroit calme de préférence, et près d'une source de nourriture. Une fois que l'oiseau mâle a choisi son territoire, il va le défendre. Au tout début de la bonne saison, le chant sert surtout à éloigner les autres individus de la même espèce / Le mâle doit être le plus convaincant possible, sinon un autre viendra prendre sa place. C'est à cette période que l'on peut entendre les mâles siffler à tue-tête depuis leurs postes de chant. Ensuite, le mâle se servira de sa voix pour attirer une femelle. Mais, chez les oiseaux, la parade nuptiale ne se limite pas au chant. Le plumage change (mue) et devient plus coloré et plus brillant. Pour plaire,

les mâles doivent prouver qu'ils sont en pleine forme et qu'ils seront capables de nourrir leur famille.

Les femelles sont très prudentes lorsqu'elles choisissent un mâle, car la survie de leurs petits est en jeu.

## LEXIQUE

**Carnivore** : qui mange de la viande.

**Oiseaux de proie** : Les rapaces regroupent une série d'oiseaux carnivores caractéristiques.

**Pyramide alimentaire** : Les végétaux forment la base de la pyramide. Ils sont consommés par les animaux herbivores et granivores que l'on retrouve au premier étage. Le second étage est fréquenté par les premiers prédateurs, les insectivores. Au sommet, les prédateurs carnivores se nourrissent de tous les éléments des étages inférieurs.

**Oiseaux cavernicoles** : Certains oiseaux font leur nid dans les branches des arbres, mais d'autres ont besoin d'un endroit plus discret, ils choisissent un endroit fermé et sombre, une cavité.

**Nicher** : Au printemps, les oiseaux construisent leur nid et y déposent leurs œufs.

**Reproduction** : Le fait d'avoir des petits et d'assurer ainsi la continuation de l'espèce.

**Postes de chant** : Endroits bien en évidence où les oiseaux mâles se posent pour chanter.

**Parade nuptiale** : Afin d'attirer une femelle, l'oiseau mâle doit se montrer fort et beau. Il chante à tue-tête et se pare des ses plus belles couleurs.

**Mue** : C'est le changement de plumes chez les oiseaux. Ils perdent les plumes abimées pour retrouver des plumes neuves, brillantes et colorées.



# ANIMATIONS NATURE

## dans votre école

### Nous vous proposons les thèmes suivants

- Le monde passionnant des oiseaux
- La vie des rapaces
- Les oiseaux de nos jardins (nourrissage et logement)
- La biodiversité
- Les arbres
- Les champignons
- Installation d'un coin nature dans l'école
- Les insectes
- Découverte d'une réserve naturelle (Jalna, marais d'Harchie ...)

**durée :** ½ ou 1 journée

**niveau :** 3<sup>ème</sup> maternelle à 2<sup>ème</sup> secondaire

**prix :** 5 €/enfant pour ½ journée  
7 €/enfant pour 1 journée



N'hésitez pas à prendre contact au numéro de téléphone suivant : **02/521.28.50**  
par e-mail à [ludivine.janssens@birdprotection.be](mailto:ludivine.janssens@birdprotection.be)

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL  
rue de Veeweyde, 43-45 - B-1070 Bruxelles • [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

# L'oiseau de l'année 2014

## Le Grimpereau des jardins



Mégaille Tomas Millan



Philippe Mathaux

Le vote est terminé ! L'élection de l'oiseau de l'année a eu, comme d'habitude, un beau succès.

Il en ressort que cette année, c'est le Grimpereau des jardins qui gagne, suivi de peu du Rouge-queue à front blanc et de la Mésange boréale.

Chez nous, le Grimpereau des jardins est un nicheur commun. Cette espèce forestière est très discrète et peu connue, bien qu'on la rencontre parfois dans nos jardins. C'est peut-être pour cette raison que nos lecteurs l'ont plébiscitée.

« L'Homme & l'Oiseau » lui consacreront des articles pour mieux la faire connaître et attirer l'attention sur la nature et la protection de son lieu de vie. ●

# Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH\*, les CREAVES\*, les VOC\*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région Bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

\* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation  
Tél. 02 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION WALLONNE

### Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay, Bois des Rêves,  
Allée Buissonnière 1 - 1340 Ottignies-LLN  
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421  
(de 9h. à 20h.)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval  
Tél. : 010 61 75 29

### Province de Hainaut

- 4 Clos de l'Olivier, rue du Bourrelier 21  
7050 Masnuy-St-Jean  
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 67 55 37

- 5 L'Orée, rue basse 31 - 7911 Frasne-lez-Anvaing.  
GSM : 0477 17 72 28

- 6 Pierre Patiny, rue Jules Despy 96  
6140 Fontaine-l'Evêque • Tél. : 071 52 33 53  
(Centre relais)

- 7 Virelles-Nature, rue du Lac 42 - 6461 Virelles  
GSM : 0476 94 22 25

### Province de Liège

- 8 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5  
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 9 Le Martinet, Baptiste Delcour, Parc Le Forestia,  
rue Fond Marie 563 - 4910 Theux/La Reid  
GSM : 0496 76 83 55

- 10 Terril du Gosson, rue Chantraîne - 4420 S'Nicolas  
GSM : 0497 61 70 94 • 0486 50 78 09

### Province du Luxembourg

- 11 Alain Watrissant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon  
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38

- 12 Cécile Bolly, rue du Village 12  
6840 Tournay-Neufchâteau • Tél. : 061 27 84 74

- 13 Jeanine Denis, rue du Parc 24 - 6990 Hotton  
Tél. : 084 46 70 89 • GSM : 0479 58 59 53

## RÉGION FLAMANDE

### Province d'Anvers

- 14 Mieke De Wit, Boeyendaal 74  
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

- 15 Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32  
2930 Brasschaat  
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97



### Province de Brabant Flamand

**16** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51  
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

### Province de Flandre Occidentale

**17** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,  
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende  
Tél. : 059 80 67 66

**18** Katrien Werbrouck, Domaine provincial,  
Bulskampveld 8 - 8730 Beernem  
Tél. : 050 79 09 59

### Province de Flandre Orientale

**19** Nick De Meulemeester, Liedemeersweg 14  
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

**20** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht  
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

**21** Nancy Van Liefveringe, Filip Berlengee,  
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen  
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

### Province de Limbourg

**22** Natuurhulpcentrum, Industrieweg Zuid 2051  
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

**23** Rudy Oyen, Strabroekweg 32  
3550 Heusden-Zolder  
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

**24**

### FRANCE

**24** Groupement Ornithologique du Refuge Nord  
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,  
Route Départementale 134  
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne  
Tél. : 033 3 88 01 48 00

**25** L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11  
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

### PAYS-BAS

**26** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD  
Zundert, Pays-Bas. Tél. : 0031 76 597 41 65



**Recueillir • Soigner • Relâcher**

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER



# Vos dons font la Différence !

## Aidez-nous à les aider !

Les soigner dans nos Centres de Revalidation

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour Oiseaux Handicapés ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

# merci

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».